

12 d 300

FAMILLE BRA.

NOTICE HISTORIQUE

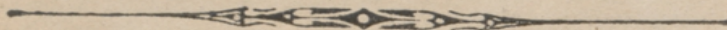
SUR UNE

FAMILLE D'ARTISTES DOUAISIENS

Par M. A. CAHIER

Membre résidant de la Société d'Agriculture, de Sciences et d'Arts
de Douai, centrale du département du Nord,

EXTRAITE DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ, 1848-1849,
TOME XIII DE LA 1^{re} SÉRIE.



DOUAI

L. CRÉPIN, LIBRAIRE-EDITEUR,

32, RUE DES PROCUREURS.

— 1863 —



BIBLIOTHÈQUE DOUAISIENNE.

HISTOIRE DE LA FAMILLE BRA.

Ed Boldoduc. d'ap. nat^{re} Déposé) Imp. Lith. de L. Crépin à Douai

THÉOPHILE BRA. STATUAIRE.
Né a Douai, le 23 Juin 1797, Décédé le 2 Mai 1863.



bibliothèque Douaisienne

FAMILLE BRA.

NOTICE HISTORIQUE

SUR UNE

FAMILLE D'ARTISTES DOUAISIENS

Par M. A. CAHIER

Membre résidant de la Société d'Agriculture, de Sciences et d'Arts
de Douai, centrale du département du Nord,

EXTRAITE DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ, 1848-1849,
TOME XIII DE LA 1^{re} SÉRIE.



DOUAI

L. CRÉPIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

32, RUE DES PROCUREURS.

— 1863 —

BIOGRAPHIE.

I

C'est véritablement faire acte de bon citoyen que de recueillir dans les annales d'une ville les noms de ceux de ses fils dont les talents, les nobles actions, les vertus peuvent répandre du lustre sur le pays qui fut leur berceau et de poser ainsi comme une radieuse auréole sur le front de la cité.

Cette pensée a présidé à une œuvre, dans laquelle un enfant de Douai s'est attaché à réunir dans un cadre biographique ¹ de nombreux éléments qui montrent tout ce qu'aurait d'intéressant une histoire de cette ville, mais il était impossible que quelques lacunes ne se rencontrassent point dans un ouvrage de cette importance.

Nous avons remarqué une de ces lacunes. Un nom, qui tient dans les beaux-arts une place éminente, a été oublié ; ce nom, c'est celui de quatre générations de sculpteurs que Douai a vus naître, a vus se former, s'instruire, briller dans ses murs et dont elle-même, dans un jour de bonheur et de triomphe, a noblement couronné le digne et malheureusement dernier héritier.

Cette lacune, nous avons tenté de la combler.

A une époque déjà reculée venait de Tournai à Douai un sculpteur, d'origine espagnole, qui s'était distingué dans les Pays-Bas, où l'on rencontre encore sous les voûtes de beaucoup d'églises des sculptures en bois qui témoignent à un degré remarquable de l'étendue de son talent.

Cet artiste, du nom de Bra, créa à Douai un atelier, y travailla pendant d'assez longues années, et ne le quitta que pour finir sa vie à Tournai.

Il avait laissé un fils, Philippe, qui, d'abord formé par lui, était ensuite allé à Paris chercher de nouveaux enseignements, s'y était attaché à se perfectionner dans son art, puis était revenu se fixer à Douai, où il exécuta un grand nombre d'ouvrages, baptistères, chaires de vérité, confessionnaux,

autels, calvaires, particulièrement pour les riches abbayes ; presque tous les ornements de l'église de St-Pierre à Douai sont sortis de ses mains ; il est même plus que probable qu'il est l'auteur de partie des sculptures qu'on voit décorer si magnifiquement le bel orgue qui a été transporté de l'abbaye d'Anchin dans cette église.

Grâce à ses travaux, il avait recueilli une fortune propre à assurer de l'aisance à lui et sa famille, lorsque, dans sa vieillesse, les Carmes déchaussés, dont le couvent était situé rue des Wetz, l'attirèrent dans leur maison ; après avoir flatté ses sentiments religieux en lui conférant le titre de sacristain et en lui confiant la surveillance et le soin de leur chapelle, ils assiégèrent bientôt son esprit de captations, d'obsessions dont le but était de faire entrer ses biens dans leur communauté. Il possédait une rente de 2.400 livres, ce qui constituait alors un beau revenu, une maison, un mobilier assez considérable. Les bons pères lui firent vendre sa maison, bien entendu sans que son fils, dont il va être question, en fût prévenu, et, chose qui semble incroyable aujourd'hui, mais qui n'a été que trop prouvée dans sa famille, ils parvinrent, à l'aide de fanatiques et minutieuses pratiques, à éteindre son intelligence au point de le faire consentir à échanger le titre de sa rente contre un écrit qu'on lui présenta comme un passeport assuré pour le paradis. Cette pièce, qui, après sa mort, était tombée entre les mains de son fils, a été conservée pendant quelque temps dans les archives de la famille, mais maintenant elle est malheureusement égarée ; ce serait un curieux monument d'une bien triste crédulité.

Philippe Bra avait alors 80 ans. Quant il n'eut plus rien à donner aux honnêtes religieux qui l'avaient si bien exploité, ceux-ci le laissèrent mourir en paix ². Vingt-quatre heures après son décès, ils firent prévenir son fils que leur pensionnaire était malade ; le fils accourt et trouve le pauvre vieillard étendu sans vie dans sa cellule, dont on avait eu soin d'enlever tous ses effets, jusqu'à sa montre et même jusqu'à des fruits qu'il aimait et qu'il gardait toujours en provision. Quant à la montre, le fils, si astucieusement dépouillé, fit tant de bruit, qu'on fut bien obligé de la lui rendre ; mais la rente, l'argent et le reste demeurèrent au couvent, et la spoliation de l'héritier légitime fut complète.

Philippe avait fait pour son fils François-Joseph, né à Douai, le 15 novembre 1749, ce que son père avait fait pour lui ; il l'avait initié de bonne heure à la pratique de son art. Comme son père, François-Joseph alla se perfectionner à Paris et revint ensuite à Douai fonder un atelier. Il prit une

part active à beaucoup des travaux de Philippe, dont il continua la spécialité ; comme lui il exécuta pour beaucoup d'édifices religieux des ouvrages importants. Il existe encore de lui la chaire de l'église de La Bassée, quelques ouvrages à Saint-Pierre de Douai ; mais le marteau dévastateur de 1793, en ruinant les couvents, les abbayes et beaucoup des églises de ces contrées, a détruit une trop grande partie des œuvres de Philippe et de François-Joseph. Toutefois, comme ce dernier était souvent employé par des particuliers chez lesquels le goût des arts s'unissait aux dons de la fortune, on retrouve encore, ainsi que nous l'indiquerons tout-à-l'heure, dans la ville de Douai, des preuves de son talent ³.

Lorsqu'éclata la révolution de 1789, François-Joseph Bra s'en montra un des partisans les plus déclarés. La chaleur qu'il mit à en propager, à en soutenir les principes le fit nommer officier municipal. Connu pour sa probité scrupuleuse, il fut préposé à la garde des dons patriotiques, puis à la surveillance des personnes détenues pour délits politiques. La différence d'opinion n'excluait pas chez lui les sentiments du cœur. Il allait de maison en maison recueillir pour ses prisonniers les offrandes de la charité ; ces malheureux le voyaient ensuite arriver auprès d'eux, venant par ses secours adoucir la rigueur de leur détention et leur rendre l'espérance par ses consolations.

Cette ardeur, dont l'expansion avait conduit Bra à des fonctions publiques, ne fut pas de longue durée, et la modération à laquelle il revint en présence d'excès à jamais déplorables l'éloigna de ces mêmes fonctions.

Au milieu de la perturbation générale, il avait vu diminuer, presque disparaître de jour en jour les ressources que lui avait procurées la pratique d'un art auquel personne ne s'adressait plus. Sa digne compagne, maîtresse habile et estimée d'un important atelier de couture, avait eu une belle clientèle parmi les familles opulentes de la ville et des environs ; mais le temps des riches toilettes, des robes élégantes avait fui, et l'industrielle aiguille de madame Bra, ou ne se reposait que trop, ou l'ouvrage plus que simple qui lui revenait encore n'était pas toujours exactement payé ; dans cette gêne, son courageux mari, ne pouvant plus demander à son ciseau les créations d'un art devenu alors inutile, le soumet à un travail dont les produits savent s'écouler en tout temps, même dans les temps de misère. Il lui fait encore fouiller, creuser le bois, mais ce n'est plus pour en tirer de vivantes sculptures, d'originales arabesques, de souples guirlandes ; il le force tout simplement à faire des sabots, et l'artiste ferme et résigné, qui

comprenait si bien qu'il n'y a pas de sot métier, fut consolé de l'abandon momentané de son art, en donnant à sa famille un pain honorablement gagné.

Mais dès que furent revenus le calme dans les esprits, l'ordre dans la société, la prospérité dans les affaires, il fut appelé à reproduire et à multiplier ces gracieuses corniches, ces élégants trophées, ces fins et légers ornements, ces moulures délicates qui charment encore aujourd'hui les yeux, qu'on aime à revoir, notamment rue Saint-Jean, n° 38 ; rue de la Comédie, n° 9 ; rue de Bellain, n° 7 ; place d'Armes, n° 14 ; dans plusieurs hôtels de la rue d'Equerchin ; terrasse Saint-Pierre, ancienne maison de la maîtrise de cette paroisse, etc., et avec des proportions plus simples dans des maisons plus modestes, et entre autres au rez-de-chaussée de celle située au n° 42 actuel de la rue Saint-Jacques, où il habita, ainsi que son fils, et où est né son petit-fils, dont il sera parlé tout-à-l'heure.

Marié en octobre 1769 à demoiselle Marie-Catherine Delerue, il en avait eu quinze enfants, dont plusieurs moururent en bas-âge, et parmi lesquels se distingua Eustache-Marie-Joseph, né à Douai, le 22 mai 1772.

Elève de son père et de l'Académie de Douai, Eustache-Marie-Joseph se faisait remarquer dès l'âge de 12 ans par ses succès dans cette Académie, et, à l'expiration de chaque année de ses cours, 1784, 1786, 1787, 1788, les récompenses municipales témoignaient et de son assiduité au travail et de ses progrès successifs ⁴.

Après avoir été, pendant un peu de temps, chercher à Paris de nouveaux éléments d'étude et de perfectionnement, il revint à l'atelier de son père, dont il partageait les travaux, lorsqu'arriva le jour où la France, attaquée de toutes parts, dut appeler tous ses enfants à sa défense. Un décret des 23-24 août 1793 organise pour le service des armées une réquisition permanente. Le 26 septembre suivant se forme la compagnie de volontaires de Douai ; Eustache Bra en est élu sous-lieutenant à la majorité des suffrages ; trois mois après, il est incorporé dans le 6^e régiment d'artillerie avec le grade de sergent. Atteint bientôt d'une blessure qui l'éloigne de son corps en prairial an II (6 juin 1794), il est définitivement réformé du service militaire le 26 thermidor an III (15 août 1795). Il revient encore dans sa famille et reprend les études qui avaient absorbé sa jeunesse. Lorsqu'il est de nouveau fait appel au talent de son père, il lui prête le concours de ses efforts et le seconde notamment dans les travaux exécutés aux hôtels de la rue de Bellain, n° 7 ; de la place d'Armes, n° 14 ; de la rue Saint-Jean, n° 38.

Cependant, avec le retour de l'ordre, de la tranquillité, de la prospérité publiques s'était réveillé dans quelques villes le culte des beaux-arts. La ville de Douai, une des premières en France, se signala par des expositions publiques ouvertes aux produits des arts et de l'industrie. Au salon de 1807, Eustache Bra, qui, à deux précédentes expositions, avait obtenu des mentions honorables, fit admettre un bas-relief modelure pour lequel le jury lui décerna une médaille d'argent.

Dans le cours de cette même année 1807, Georgery, sculpteur du gouvernement, spécialement chargé des travaux du Louvre et de l'Arc-de-Triomphe du Carrousel, appela à Paris Eustache Bra et l'employa dans l'entreprise qui lui était confiée.

Bra exécuta donc au Louvre plusieurs bas-reliefs qui sont vraiment dignes d'attention ; nous signalerons particulièrement au-dessus de la porte par laquelle on accède de la première salle de sculpture au grand et magnifique escalier qui conduit aux salles de peinture, et du côté de cet escalier, un cartouche en bas-relief réunissant les attributs de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la musique. Au milieu se trouve une L double, entourée par une guirlande de feuillage d'une étonnante vérité. Il semble qu'au moindre souffle vas'agiter chacune des feuilles qui composent cette guirlande. Dans le feuillage, touffu sans confusion, l'air et la lumière circulent comme dans la nature. Il en est de même dans tout le cartouche ; tout y est parfaitement net, clair et détaché. Il y a là une certaine feuille de vélin sur laquelle on lit VITRUVIO POLLIO, et qui, mince et légère, reçoit et rend la lumière avec un bonheur inoui.

Gravissez l'escalier, portez-vous sur le palier de droite, placez-vous de manière à examiner à distance convenable les ornements du palier de gauche. Il est décoré de deux bas-reliefs représentant, l'un la Sculpture, par Guersant, l'autre la Peinture, par Laitié. Au-dessus de ces bas-reliefs vous verrez deux trophées, ouvrage d'Eustache Bra. Après avoir admiré le fini de l'exécution, la connaissance parfaite des objets représentés, la netteté, la franchise, la fermeté du modelé, vous serez frappés de cette habileté qui a su donner une égale valeur aux masses et aux détails, sans que rien parmi eux fasse confusion. La relation des détails avec les masses, bien que ceux-là soient merveilleusement détachés de celles-ci, est si justement observée, qu'ils forment et complètent les uns par les autres un ensemble parfait ⁵.

Cette science du modelé, cette observation sagace des rapports qui doivent le plus avantageusement unir entre eux les objets inanimés, ont été

en quelque sorte le propre du talent d'Eustache Bra. Nous avons vu de lui une guirlande de fruits et de fleurs, modelée en cire, espèce de petit bas-relief en miniature ; rien n'est plus frais, plus léger, plus charmant ; on s'imagine que chaque fleur, que chaque fruit vient d'être détaché de sa tige. Au temps où a été composé ce petit chef-d'œuvre, on n'aurait pas manqué de dire que les nymphes elles-mêmes avaient tressé cette guirlande ⁶.

En 1811, Eustache Bra fut envoyé à Fontainebleau, et pendant le cours de cette année, exécuta de nombreux travaux dans les appartements du château.

Au commencement de l'année 1813, cette année où toutes les ressources de l'Etat étaient exclusivement tournées vers la guerre, furent suspendus les travaux du Louvre. Eustache dû chercher d'autres occupations profitables à sa famille, à lui-même. Délaissant, non sans de bien profonds regrets, la carrière de la grande sculpture monumentale, il se chargea, dans la manufacture de porcelaine de Choisy-le-Roi, de la composition des modèles. Il fut de là appelé dans la manufacture de Creil à en diriger le travail artistique, puis, de nouveau attaché à celle de Choisy-le-Roi, qu'il ne quitta plus jusqu'au moment de sa mort. Creil et Choisy-le-Roi, lui doivent une innombrable quantité de modèles décorés de sculptures, de figures, d'ornements, de bas-reliefs, qui tous se distinguent par l'agrément des sujets, la pureté du goût, non moins que par la finesse, la délicatesse de l'exécution, qualités que Bra tenait de l'étude de cette école flamande qui pousse l'amour et la reproduction de la nature plastique souvent jusqu'à la minutie.

Eustache Bra était un homme simple, énergique ; chez lui dominait l'amour du prochain, de la famille, de la patrie. Son âme, accessible à toutes les inspirations généreuses, était exempte d'ambition, de tout désir soit de fortune, soit de distinctions futiles. Il vivait content de peu et entouré, dans sa modeste résidence de Choisy, de l'estime de tous. Longtemps il conserva avec la fermeté du cœur la vigueur du corps. A 59 ans, il remplissait encore avec exactitude ses devoirs de citoyen dans la garde nationale, où, en 1831 (23 mai), il recevait à l'élection le grade de lieutenant ; alliant à un égal degré l'attachement aux libertés publiques avec l'amour de l'ordre, on le vit, en 1832 marcher dans Paris contre les émeutes à la tête de sa compagnie, dont il vit tomber autour de lui plusieurs hommes tués ou blessés. L'âge ne lui avait pas encore fait résigner un grade dans lequel il se

sentait utile, lorsqu'en 1840 la mort vint l'enlever à la tendresse de sa digne compagne et du fils dont nous allons nous occuper.

THÉOPHILE-FRANÇOIS-MARCEL BRA est né à Douai le 23 juin 1797. Ses premières années furent celles d'un enfant fougueux, turbulent, difficile à maintenir. Son père, doué d'une imagination pittoresque, disait de lui que si l'on pouvait l'enfermer dans une bouteille bien bouchée, il ne s'enfuierait pas moins comme du vin de Champagne en faisant sauter le bouchon. Une pareille nature n'était pas facile à clouer sur les bancs d'une école, ou devant un modèle de dessin, et ce n'était pas sans peine que son grand-père, parvenait de temps en temps à le contraindre à tracer des yeux, des nez, des Louches avec du crayon blanc sur de l'ardoise, pour économiser le papier. L'enfant mutin, après avoir au plus vite barbouillé toutes ses grandes ardoises, s'échappait à la dérobée pour aller retrouver et ses camarades et ses amusements ordinaires ; aussi chez lui brillaient la force, la santé, un caractère que rien n'intimidait, mais fort peu le savoir, lorsque son père le plaça dans l'institution de l'estimable M. Fouquay, dont la mémoire est si justement vénérée à Douai. Il n'y resta qu'un temps trop court ; Eustache Bra, son père, ayant été, comme nous l'avons vu, attaché en 1807 aux travaux du Louvre, fit venir sa famille auprès de lui. Bientôt Théophile commença ses études artistiques. Jusque là il avait dessiné, découpé toutes sortes de figures d'imagination ou d'imitation, mais sans règles, sans principes. Ces règles, ces principes, il les recueillit dans l'atelier de Bridan fils, statuaire d'un beau talent, qui regardait ses élèves avec bonté, leur enseignait son art avec douceur, affabilité et désintéressement ⁷.

Cette effervescence naturelle, cette ardeur impétueuse dont les premiers élans s'étaient produits dans l'enfance de Théophile, troublèrent amèrement plus d'un jour de sa jeunesse ; toutefois, dès avant l'âge de 13 ans, il en sentait lui-même tous les dangers, et déjà il les combattait résolument en lisant avec fruit des ouvrages philosophiques.

A cette époque, les splendeurs de la gloire militaire, l'éclat des rubans, des grosses épaulettes enflammaient bien des jeunes imaginations ; Théophile Bra fut un instant entraîné vers ces brillantes séductions, mais la raison et la tendresse paternelles le ramenèrent aux écoles des beaux-arts où le succès couronnait ses efforts. En 1813, à l'âge de 16 ans, il remportait

une première médaille ou premier prix d'Académie. Ce lui fut un puissant encouragement, et dès lors il ne cessa de travailler avec résolution et constance, se partageant entre une application assidue à l'étude de son art et de sérieuses, de profitables lectures. Homère, Virgile, nos grands poètes, certains auteurs étrangers, notamment Young, prenaient tous les moments qu'il ne consacrait pas à la sculpture.

A son premier maître avait succédé le statuaire Stouf, membre de l'Institut, sous lequel il fit de rapides progrès.

Admis en 1816, à concourir pour le grand prix de sculpture, il fit un ouvrage trouvé faible ; lui-même le reconnut plus tard.

En 1817, le sujet du concours, figure ronde bosse, était la mort d'Agis, roi de Lacédémone, expirant sur ses armes ⁸.

Bra se rappelle le mot de cette mère spartiate qui, armant son fils de son bouclier, lui dit : Reviens dessus ou dessous. Sous l'inspiration de ce classique souvenir, il détache le bouclier du bras gauche, le reporte au côté droit entre le corps et le bras, de sorte qu'Agis, penché de ce côté, se trouvait, en tombant, avoir réalisé l'héroïque recommandation de la noble lacédémonienne. La manière dont était massée sa composition l'avait engagé à adopter cette disposition, qui lui devint fatale. Cependant, lors de l'exposition, elle ne fut l'objet ni de remarques, ni de critiques, et les amis de Bra, ses concurrents eux-mêmes, quelques professeurs, l'appréciation de son œuvre par plusieurs journaux, lui avaient fait espérer la palme, lorsque le jugement de l'opinion publique fut cassé par celui de la majorité du jury, fort choquée de la liberté grande que s'était permise le jeune artiste en changeant de bras le bouclier du héros mourant, et qui se fonda sur cette grosse faute, pour lui refuser premier prix, second prix, médaille d'encouragement.

Théophile, en compagnie de son père, attendait la sentence qui devait confirmer toutes ses espérances. Atterré en apprenant sa complète, et cette fois injuste défaite, il entre précipitamment dans la salle d'exposition ; un groupe de nombreux curieux entourait son ouvrage ; il s'approche, les sépare brusquement, saisit son modèle, le renverse avec fracas sur le plancher, et se retire l'âme navrée de douleur et de rage. La ruine de ces espérances, qui, un instant auparavant, lui étaient présentées comme si légitimes, avait chassé toute la philosophie que depuis tant d'années déjà il

s'efforçait d'acquérir ; il voulut en finir avec la vie ; l'amour et les consolations de son père le sauvèrent de son désespoir.

Il fut moins malheureux au concours de 1818. Admis, comme l'année précédente, le premier en rang, il remporta le second grand prix⁹. Cette même année, il obtint à l'Académie le prix d'expression ¹⁰.

Ce fut à cette époque que, découragé par le résultat des examens qu'il avait subis, décidé à ne plus courir les chances capricieuses du concours pour Rome, il résolut de lutter avec ceux qui en étaient revenus. Seul, soutenu par l'énergie de sa volonté, sans moyens pécuniaires, n'ayant pour modèle que son propre corps, mais imbu des connaissances qu'il devait à de longues et profondes études anatomiques, dans un atelier humide, avec quarante francs pour ressources, il exécuta son premier grand ouvrage, Aristodème au tombeau de sa fille. L'action de ce roi messénien, qui, par fanatisme religieux et patriotique, immola sa fille pour satisfaire à de faux oracles ; la douleur, le remords qui suivirent ce sacrifice, stérile dans ses conséquences, douleur qui l'obligea à s'ôter bientôt lui-même une existence devenue insupportable, lui parurent un sujet propre à intéresser le public. Son attente ne fut pas trompée ; sa statue, généralement admirée, obtint sans restrictions les suffrages des connaisseurs et mérita que le gouvernement, sur le témoignage écrit que donnèrent les hommes les plus marquants de l'Institut et de l'école des Beaux-Arts, en ordonnât l'exécution en marbre ¹¹.

Cette statue, haute de sept pieds 1/2, fut achevée et exposée en 1822, et le marbre surpassa encore tout ce que le plâtre avait promis.

Nous allions dépeindre, trop imparfaitement sans doute, ce remarquable ouvrage, mais une pensée bien naturelle nous arrête. Ne vaut-il donc pas mieux que chacun de ceux pour qui nous écrivons aille le revoir dans notre Musée ? Ne vaut-il pas mieux engager ceux qui ne le connaissent pas à venir l'admirer ? Douai, en effet, doit la possession de ce chef-d'œuvre à la munificence du roi Louis XVIII, qui le donna à la ville, ainsi et en même temps qu'un buste en marbre représentant Jean-de-Bologne ¹², également de Théophile Bra.

Ces deux beaux marbres, arrivés à Douai le 19 août 1822 ¹³, y furent reçus avec une vive reconnaissance ; Théophile Bra, appelé dans sa ville natale afin d'y recevoir une médaille d'or que ses concitoyens voulaient lui décerner en commémoration de son triomphe, y arriva le 23 août, et, après

17 ans d'absence, se vit accueilli par une joie, par un enthousiasme universels. Ce fut pour lui, pour toute la ville une véritable fête, dont les journaux du temps et même des procès-verbaux officiels ont conservé le souvenir, en même temps qu'ils décrivent la touchante solennité dans laquelle, le 25, la médaille fut remise à l'heureux enfant de la cité ; celui-ci, succombant sous le poids des émotions dont le comblaient les transports de l'assemblée fut obligé de la quitter pour chercher au-dehors un peu de calme et de repos ¹⁴.

Cette même année 1822, outre l'Aristodème et le Jean de Bologne en marbre, Théophile Bra avait exposé au salon : Ulysse dans l'île de Calyso, modèle en plâtre ¹⁵ ; un buste du docteur Bécлар ; une statue de St-Paul. Cette statue, ainsi que celle de St-Pierre, avaient été commandées par M. le Préfet de la Seine pour le maître-autel de l'église de Saint-Louis-en-l'île, à Paris. — Dans la cour du Louvre il avait sculpté un bas-relief représentant la Guerre et la Victoire. A la date du 1^{er} avril, Dupaty lui avait écrit : « J'ai vu ce matin votre

» œil-de-bœuf, je vous en fais mon sincère com-
» pliment, et je désire vous prouver mon estime,
» en vous priant de venir à mon atelier entre
» quatre et cinq heures. Je serai charmé de vous
» montrer mes ouvrages et d'en causer en artiste
» avec vous. »

Le jeune artiste, empressé de se rendre à cette gracieuse invitation, vit son ancien venir au-devant de lui, l'embrasser avec effusion et l'introduire dans ses ateliers avec la cordialité la plus flatteuse.

En 1823 fut terminée la statue de St-Pierre, placée, au commencement de septembre, avec celle de St-Paul, au lieu de leur destination.

Le premier de ces deux apôtres est représenté prêchant. Placé dans un lieu élevé du temple, il s'adresse aux Juifs qui ont fait mourir N.-S. ; et d'une main, il leur montre les cieux pour leur faire entendre qu'ils peuvent espérer encore le pardon de leur crime, s'ils consentent à recevoir le baptême. L'artiste a très judicieusement laissé sur le front de l'apôtre les traces de l'indignation dont ce premier chef de l'Eglise était pénétré au commencement de sa harangue. Le passage de ce sentiment à des idées de charité et d'espérance est rendu avec un vrai talent.

Saint-Paul attire le regard par son attitude noble et ferme, qui, sans démentir la piété évangélique du saint personnage, ne laisse pas de décéler

en lui un homme à qui l'usage du glaive ne fut pas toujours étranger. Il s'appuie d'une main sur l'épée qui fut l'instrument de son martyre, et de la gauche il soutient et presse sur son cœur quelques-uns de ses éloquents écrits. Sa tête exprime bien l'enthousiasme qui élevait alors les chrétiens au-dessus de toutes les craintes humaines.

« On doit, disait, à l'occasion de ces deux statues, un écrivain critique ¹⁶, louer principalement M. Bra de n'avoir pas, à l'exemple des anciens sculpteurs, représenté ces deux apôtres sous des traits capables d'inspirer la terreur. Il a senti que des formes effrayantes n'auraient pas été en harmonie avec les sentiments qu'inspire une véritable connaissance de la religion chrétienne, et il a été en cela véritablement chrétien. »

Théophile Bra, tant par les travaux que nous venons de rappeler que par ceux qui leur avaient succédé, avait bien mérité que le signe de l'honneur brillât sur sa poitrine : au mois de janvier 1825, la croix lui fut donnée ; il la reçut des mains du roi Charles X, lors de cette solennelle distribution qui eut lieu dans le grand salon du Musée, devant les ouvrages de ceux dont les noms étaient successivement appelés par le ministre debout près du roi ; cette belle fête des arts a été représentée dans un remarquable tableau du peintre Heim, où figure très ressemblant le portrait de notre artiste.

Au mois d'août 1826, après le décès de Stouf, quelques journaux, en nommant les artistes qui étaient généralement regardés comme pouvant prétendre à la place laissée vacante à l'Institut par ce maître, avaient songé à son élève et l'avaient placé le second dans leur classification ; les amis de Bra le pressèrent de se mettre sur les rangs ; mais il ne crut pas avoir encore assez fait ; il resta modestement à l'écart.

David fut élu ; faut-il ajouter que les sincères félicitations de Bra comptèrent parmi les premières qui lui furent apportées ?

On a dit souvent que l'histoire d'un homme célèbre se compose presque entièrement de ses actions publiques ; n'est-il pas aussi vrai de dire que les principales pages de la vie d'un grand artiste se lisent dans ses œuvres ? Nous avons donc, pour répondre à cette pensée, cherché à constater exactement la série des travaux de Théophile Bra.

Ed. Boldoduc lith. Imp Lith L. Crépin à Douai

STATUE DU DUC DE BERRY.
par Th. Bra.



Bibliothèque Douaisienne.
Eu voici l'énumération.

STATUES.

1819. — Aristodème au tombeau de sa fille. — Marbre.
1821. — Ulysse dans l'île de Calypso. — Marbre.

1822. — Saint-Paul, apôtre. — Modèle en plâtre.
1823. — Saint-Pierre, apôtre. — Modèle en plâtre.
1821. — Le duc d'Angoulême, au moment où devant le Trocadéro il dit ces mots : Le Roi ou l'assaut. — Brisée le 28 juillet 1830, au château des Tuileries ¹⁷.
1826. — Le duc de Berry. — Modèle en plâtre.
1826. — Le même, en bronze. — Cette statue composait avec deux bas-reliefs, aussi en bronze, un monument qui avait été élevé à Lille, place du Concert, et a été détruit après juillet 1830.
1826-27. — Le Christ en croix. — A Valenciennes, dans l'église de St-Nicolas. — Bronze. — C'est peut-être de toutes les œuvres de Bra, la plus profondément expressive. Ce fut par de longues méditations sur les Saintes-Ecritures que Bra se prépara à l'exécution de ce morceau capital.
1827. — Saint-Marc, évangéliste, pour l'église de Saint-Philippe-du-Roule, à Paris. — Modèle en plâtre.
1830. — La Vierge et les Anges. — Modèle en plâtre.

— A Lille, à l'église de S^{te}-Catherine.

— On voit aussi ce groupe à l'église de Saint-Pierre, à Douai, dans la chapelle de la Vierge.

- 1830-32. — Benjamin Constant, statue en pied. — Modèle en plâtre. — L'esquisse de cette statue existe au Musée de Douai.
1832-33. — Le sire de Joinville. — Modèle en plâtre, au Musée de Versailles.
1834. — Le duc d'Orléans, régent. — En marbre, au Musée de Versailles.
1835. — Broussais (père). Statue assise, en bronze, à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris.
1835-36. — Le Maréchal Mortier, duc de Trévise.

— Statue colossale, en bronze, érigée sur la place publique du Cateau, ville natale du maréchal.

1836. — Sainte-Amélie, en marbre. — A l'intérieur de l'église de la Madeleine, à Paris.

1842. — L'Ange Gardien, en pierre. — Au péristyle du même temple.

1846-47. — Le maréchal Mortier, autre composition que la précédente, en marbre. — Au Musée de Versailles.

— La ville de Lille. — Souvenir du siège de 1792, statue colossale en bronze. — A Lille, sur la place d'Armes.

1847. — Lamoignon de Malesherbes, en marbre. — A Paris, au palais du Luxembourg.

1849. — Statue colossale du Lieutenant-général Négrier, en bronze. — A Lille.

1849-50. — Fronton en ronde bosse de l'hôtel-de-ville de Lille. — Composé de deux statues colossales en pierre, surmontées par un motif symbolique. Ces statues représentent l'industrie et les beaux-arts s'unissant pour la prospérité et la gloire de la ville de Lille.

BAS-RELIEFS.

1818. — L'exil de Cléombrote, 2^e grand prix. — Plâtre. — Au Musée de Douai.

1818 : — Vénus apparaissant à Enée. — Plâtre. — Au Musée de Douai.

1822. — La Guerre et la Victoire, œil-de-bœuf, en pierre. A Paris, dans la cour du Louvre.

1835. — La Charité, grand bas-relief ronde bosse, en pierre. — Fronton au-dessus de la porte d'entrée de l'hôpital-général, à Douai ¹⁸.

— La Justice, grand bas-relief ronde bosse, en pierre. — Fronton de la façade principale du Palais-de-Justice, à Lille.

1822. — L'infanterie, en pierre, à l'arc-de-triomphe de l'Etoile, à Paris, dans un des tympans des petits arcs, face latérale du Roule (nord).

1822. — Le maréchal Soult et l'amiral Bruëis, à la tête d'une députation de la grande armée, présentant à l'empereur Napoléon I^{er} le plan de la colonne de Boulogne. — Bronze. — A la colonne de Boulogne.

BUSTES.

1818. — Tête d'expression. — Au Musée de Douai. — Plâtre.

1819. — M^{me} Bra, née Pensée de Grandchamp. — Plâtre.

1822. — M^{lle} de Kératry. — Plâtre.

1822-23. — M. de Jouy, membre de l'Institut. — Marbre.

— Jehan Boulongne dit Jean-de-Bologne. — Marbre. — Au Musée de Douai.

— Pierre de Franqueville, marbre. — A Cambrai.

1825. — Docteur Béclard, en bronze et en marbre. — Le bronze est au cimetière de l'est, à Paris.

— M^{lle} Michel, en bronze. — Tête d'étude, portrait.

— Chartes X. — Exécuté en marbre en 1826, pour remplacer à la Chambre des Députés le buste de Louis XVIII.

— Lieutenant-général Foy, en marbre. — Au Musée de Versailles.

1825-26. — Docteur Dubois (père). — Modèle en plâtre ; le marbre inachevé.

1826. — Docteur Pinel. — Deux bustes en marbre, l'un commandé par et pour la famille ; le second, par M. Esquirol, pour l'école de médecine de Paris.

1827. — Docteur Broussais, marbre. — A l'école de médecine de Paris.

1830. — Benjamin Constant. — Plâtre.

1831. — Le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie. — En plâtre. —
Étaient placés au Palais-Royal. Sans doute maintenant détruits.

1833. — M^{lle} H****. — Marbre. — Le général Ballesteros. — Bronze.

1835. — Maréchal Mortier, duc de Trévise. Marbre. Au Musée de
Versailles.

— M^{me} Dudevant (Georges Sand). En plâtre. — Non achevé.

1836. — Le duc d'Orléans, régent. — Marbre. — Au Musée de Versailles.

1836-37. — M. Guizot. — Marbre.

1838. — M^{me} Martin Du Nord. — Marbre.

— M. Lorain (fils), décédé vice-président du tribunal civil de
Lille. — Marbre.

1840. — M. Harlé (père), député du Pas-de-Calais. — Marbre.

1847. — M. Scribe (père), négociant à Lille. Marbre.

1848. — M. Descat (César), manufacturier à Lille. — Marbre.

— Lieutenant-général Négrier, en bronze. — A Lille, à l'hôtel des
Canonnières.

1849. — M^{me} de Lagranville. — Marbre.

— Philippe de Commines. — Marbre. — Non achevé. — Au
Musée de Douai.

MEDAILLONS.

1822. — M^{me} Couder. — Marbre.

1832. — M^e Cœuret de St-Georges, avocat à Paris. — Bronze.

— Casimir Périer. — Médaillon sculpté en marbre, sur l'urne renfermant le cœur de ce grand ministre, dans son tombeau, au cimetière de l'est, à Paris.

1838. — M. Méchin, préfet du département du Nord. — Bronze. — Dans la salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice, à Lille.

1839. — M. Le Glay, archiviste du département du Nord. — Bronze.

— M. Pierre Legrand, avocat, conseiller de préfecture à Lille. — Bronze.

— Lieutenant-général d'artillerie Vacher de Tournemine. — En pierre.

1847. — M. Leleu (père), rédacteur en chef de l'Echo du Nord. — Bronze.

1852. — J.-B. Willent, mort le 11 mai, etc., etc.

Si maintenant nous cherchons à nous rendre compte de la nature du talent de Théophile Bra, nous trouvons d'abord en lui un artiste éminemment sérieux, indifférent à la faveur populaire, jaloux de donner à son art une direction toujours grave, élevée, instructive. Nous reconnâtrons que son ciseau était incessamment guidé par une parfaite connaissance des formes comme du mécanisme du corps humain, jointe à une constante et consciencieuse étude des modifications, des effets que peut produire sur la face de l'homme, dans sa physionomie, l'influence des vertus ou des passions, des qualités nobles, ou des vices dégradants. Il en résulte sous le point de vue matériel une correction presque toujours irréprochable, sous le

point de vue moral l'expression presque toujours saisissante du sujet ou de la personnalité représentés.

La main de Bra n'avait jamais su pétrir l'argile dans de minimes proportions, son imagination s'assujettir à de petites compositions ; jamais rien de lui ne reposera sur les tablettes d'une élégante étagère, sur le velours d'une riche cheminée, dans les coins d'un voluptueux boudoir ; il lui fallait les grands monuments, les vastes places publiques, les voûtes des temples, les autels de la religion, les péristyles des palais, le cabinet de l'homme d'Etat. Le caractère de ses œuvres, profondément méditées, est empreint d'une certaine austérité, d'une ampleur de style qui en rendent l'intelligence et le sentiment peu accessibles au vulgaire, mais qui satisfont à un haut degré les esprits réfléchis ; quand on les examine avec l'attention qu'elles méritent, on arrive rapidement à pénétrer dans la pensée de l'auteur, à découvrir la synthèse qu'il a voulu mettre en lumière.

Qu'on en juge par ce que nous avons cité à propos de l'Ulysse, par ce que nous avons dit des statues de saint Pierre et de saint Paul.

Parmi les fortes qualités qui distinguaient Théophile Bra, l'amour de la cité avait conservé dans son cœur une large place. Un jour vint où il en donna une preuve éclatante, et bientôt il vit la gratitude de ses concitoyens se manifester au milieu des splendeurs d'une nouvelle fête, qui lui fut offerte le 9 mars 1852, et dans laquelle lui furent prodiguées d'unanimes marques d'affection, de haute estime et de sincère admiration.

Une plume brillante a raconté cette fête, après avoir exposé avec détails les circonstances qui l'avaient amenée ; il nous est permis de reproduire cet élégant récit que l'on trouvera à la suite de cette notice.

Depuis, Théophile Bra a vécu dans une studieuse retraite et n'a repris le ciseau que pour travailler avec son élève, René Fache, à la restauration du fronton de l'Hôpital-Général de Douai. Ce grand et beau travail a prouvé que Bra n'avait faibli en rien, que le maître avait conservé et toute sa vigueur et toute sa science anatomique. Si les rigueurs impérieuses du programme qui lui était prescrit, en 1862 comme en 1835, nuisent au développement de la figure du milieu, comme l'artiste s'est dédommagé par l'ampleur qu'il a donnée aux figures de ce vieillard et de cette pauvre mère se réfugiant tous deux dans les bras de la charité ! Qu'on réfléchisse à ce que commandaient les lois de la perspective, et, après avoir remarqué la magie de l'effet, on admirera particulièrement dans ces deux grandes

figures la conscience du travail, la puissance et l'exactitude du modelé, la force de l'expression. Si l'on vient à se rappeler dans quel état de dégradation était tombé ce fronton, on reconnaîtra qu'une pareille restauration est, en réalité, une création nouvelle ¹⁹.

Bra avait donc retrouvé toutes ses forces pour cette dernière œuvre, mais quand, suprême adieu à sa ville natale, elle fut terminée, sa santé, alors très affaiblie, alla toujours en décroissant ; bientôt il ne se fit plus d'illusion sur son état et vit avec calme, avec fermeté, avec les sentiments d'un chrétien, arriver sa fin prochaine. Il est mort dans les bras de la religion le 2 mai 1863.

Nous aurions voulu reprendre Th. Bra dans les dernières années de sa carrière, le suivre au milieu des études théoriques, des longues et profondes méditations dans lesquelles il s'absorbait depuis bientôt vingt ans, mais nous nous sentions arrêté par le sentiment de notre insuffisance, par la conviction de notre incompetence et nous songions à dire seulement combien avait été belle la fin de notre éminent artiste, quand nous avons entendu sur sa tombe des paroles après lesquelles, suivant nous, il n'y a plus rien à ajouter, car là est montré, en quelques traits heureux, ce qui doit être relevé dans cette partie de la vie de Th. Bra, où le penseur l'avait emporté sur le statuaire, où dans sa main la plume avait remplacé le ciseau, car là est tracé, bien mieux que nous n'aurions pu le faire, le touchant tableau d'une mort chrétienne terminant, dans le calme de la plus pieuse résignation, une existence tout entière vouée au travail, sanctifiée par de rudes épreuves dignement supportées.

Voici donc le discours prononcé, le 5 mai 1863, sur la tombe de Bra, par M. le premier adjoint Asselin. C'est à la fois un résumé vivement coloré et le meilleur complément de notre notice.

A. C.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. ASSELIN.

MESSIEURS,

Auprès de cette tombe qui va bientôt se refermer à jamais sur les restes mortels d'un grand artiste ; au milieu de ces chants sacrés qui pleurent sur la mémoire d'un homme dont la religion a consolé les derniers moments ; en présence de cette foule nombreuse qui est venue, sympathique et recueillie, rendre un dernier hommage à l'un des plus glorieux enfants de la ville de Douai, l'administration municipale doit faire entendre sa voix. Elle le doit au souvenir de l'auteur d'Ulysse et des statues de saint Pierre et de saint Paul ; elle le doit à la cité qui tout entière s'est émue en apprenant la mort de son statuaire ; elle le doit au culte traditionnel que notre ville a toujours professé pour les grandes mémoires, les lettres et les arts ; aussi lorsque le chef de la municipalité, qui a quitté pour quelques heures les derniers travaux du Corps législatif, afin de venir s'associer à notre deuil, nous eut prié de prononcer sur cette tombe une allocution qu'il avait le regret de ne pouvoir préparer lui-même, n'ayant pas sous la main les documents nécessaires, nous avons accepté cette tâche sans hésitation ; et c'est avec une émotion sincère, avec une profonde douleur que nous venons donner un dernier souvenir et l'adieu suprême à Théophile-François-Marcel Bra, statuaire, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur.

Né à Douai le 25 juin 1797, Bra appartenait à l'une de ces familles d'artistes dans lesquelles le talent semble héréditaire ; son père était un sculpteur de mérite qui a travaillé à l'ornementation du Louvre et de Fontainebleau.

Durant ses premières années, le jeune Théophile se fit remarquer par une nature exubérante qui a toujours formé le fond de son caractère ; vers 1810, il entra à Paris dans l'atelier de Bridan fils, qu'il quitta plus tard pour celui de Stouf ; et en 1813, à l'âge de 16 ans, il obtint une première médaille. Dès lors l'on voit naître et grandir le statuaire ; patient lorsqu'il s'agit de son art, il veut connaître à fond les grands poètes et les historiens de l'antiquité : après une journée passée, le crayon ou l'ébauchoir à la main, il consacre ses soirées et ses nuits à lire et à relire les classiques d'Athènes et de Rome ; c'est là et dans l'étude de la Bible et de l'Evangile à laquelle il s'adonna plus tard, qu'il puisa ses connaissances étendues et cette hauteur de conception qui caractérisent ses œuvres.

En 1818 il remporta le second grand prix, et obtint à l'Académie le prix d'expression ; à dater de cette époque, son génie, ses longues et patientes études et son énergie de volonté suffirent à tout ; seul et sans ressources, il ne prend conseil que de son désir et de son courage et il se crée un atelier ;

deux ans plus tard il avait achevé son Aristodème et son Jean-de-Bologne, marbres dont l'un synthétisait les luttes et les douleurs de la Messénie. souvenir des malheurs de la France, et l'autre était un monument élevé à la mémoire d'un grand artiste douaisien, souvenir de la cité natale. Aussi, en 1822, quand Louis XVIII eut enrichi notre Musée de ces deux oeuvres importantes, la ville de Douai accueillit avec enthousiasme et honora par le don d'une médaille d'or le statuaire qui, dès l'âge de 25 ans, prenait rang parmi les premiers sculpteurs de notre siècle.

Bientôt après Bra proteste contre le romantisme naissant en exécutant pour Saint-Louis-en-l'Île ce Saint-Pierre et ce Saint-Paul qui offrent le calme, la majesté et la pureté de l'art antique avec la profondeur du sentiment chrétien. Et, pendant plus de vingt ans, sa main infatigable ne cesse de produire des œuvres remarquables : c'est le Christ en croix pour Valenciennes ; la Vierge aux Anges pour Saint-Pierre, de Douai ; Sainte-Amélie et l'Ange gardien pour la Madeleine : le gouvernement lui demande pour les monuments de la capitale, Joinville, Broussais, le maréchal Soult, le duc de Berry ; pour les villes du Nord il représente en bronze ou en pierre, le maréchal Mortier, le sculpteur Franqueville, le général Négrier, la Justice, la statue allégorique de la ville de Lille, la Charité sur le fronton de l'Hôpital-Général de Douai ; après le roi Charles X qui avait voulu avoir son buste exécuté par Bra, il immortalise les traits de Benjamin Constant, de Casimir Périer, de Foy, de M. Guizot, et de tant d'autres illustrations.

Aussi le gouvernement de juillet, comme la restauration, l'avait comblé d'honneurs ; l'Institut était prêt à lui ouvrir ses portes ; conservant toute sa vigueur malgré tant de travaux, il semblait destiné à monter plus haut encore ; et sa ville natale, à qui il avait légué sa collection de modèles d'estampes et d'ouvrages sur l'art, lui offrit, en mars 1852, une fête brillante qui pouvait rivaliser avec la réception enthousiaste qu'elle lui avait faite vingt cinq ans auparavant. Mais hélas ! cette fougue impétueuse qui faisait sa force devait faire aussi son malheur ; les entraînements de la vie d'artiste à Paris auxquels il ne sut pas assez résister, et aussi ne l'oublions pas, la pensée qui l'obsédait d'écrire un livre dans lequel il exposerait les principes d'un art plus élevé et plus chrétien, firent délaisser peu à peu par notre grand statuaire les marbres à demi-ébauchés qui gisaient dans son atelier ; l'oubli et la solitude se firent autour de lui ; il fallut que sa ville natale lui assurât dans sa retraite une existence indépendante et l'on répéta qu'il avait survécu à sa gloire et à son talent.

C'était là, Messieurs, une erreur, une double erreur ! non sa gloire n'était pas morte ; puisqu'aujourd'hui son souvenir a suffi pour nous réunir autour de sa tombe ! non l'artiste n'était pas mort en lui ; et j'en appelle à ceux qui l'ont vu, qui l'ont entendu dans les derniers jours de sa vie. Avec une volonté énergique et une noble simplicité, dignes à la fois d'un chrétien et d'un homme des temps antiques, il avait voulu recevoir dans une chambre du service privé de l'Hôtel-Dieu, les soins délicats et discrets des Filles de la Charité ; Bra les a remerciées lui-même, en domptant pour elles, pour elles seules, cette impétuosité de caractère que l'âge et la maladie n'avaient pu éteindre en lui, en recevant leurs soins avec un sourire d'actions de grâces et une expression de bonheur qui illuminaient son œil intelligent, sa noble et fière physionomie.

Ah ! qu'il y avait de beauté dans la tête de ce malade, lorsqu'écoutant ceux qui lui parlaient d'art, il retrouvait des forces et de la voix pour s'élever jusqu'aux pensées les plus larges et les plus délicates. Qu'il était grand, qu'il était Douaisien, quand il répétait deux heures avant sa mort : Je suis heureux de pouvoir dire en mourant que mon dernier coup de ciseau a été pour la statue de la Charité sur le fronton de l'Hospice de Douai !

Il était plus grand encore, lorsque s'épurant par la souffrance et fortifié par les secours de l'Eglise, son esprit semblait aspirer à briser ses chaînes et qu'il s'écriait : Quand, délivré de ce corps, pourrai-je me réunir à mon Dieu !

Théophile Bra, ce vœu nous l'espérons, ce vœu est accompli. Adieu donc. adieu au nom de tes deux fils ici présents, de tes parents, de tes concitoyens qui tous, magistrats, hommes d'étude ou d'épée, simples artisans, sont venus ici te rendre un dernier hommage ; adieu au nom des artistes qui t'admiraient et de tous ceux à qui tes œuvres ont fait comprendre le beau : oui, adieu ! la terre va couvrir ta dépouille mortelle ; mais d'un monde meilleur ton âme nous écoute, mais ta cité natale ne t'oubliera pas, et, jusque dans les âges les plus lointains, nos descendants répéteront le nom de l'auteur de l'Aristodème et du Christ en croix, celui qu'on a appelé avec tant de raison, le Jean-de-Bologne du XIX^e siècle.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. FACHE.

MESSIEURS,

Avant que cette tombe se ferme sur les restes du grand artiste dont Douai est si fière, permettez-moi de venir dire un dernier adieu à celui qui fut mon maître, et lui donner ici un nouveau témoignage de ma vive reconnaissance.

Théophile Bra m'adopta pour son élève lorsque la ville de Douai m'envoya à Paris pour y étudier la statuaire. C'est avec bonté qu'il m'initia aux grands principes de l'art qu'il cultivait alors avec tant de succès.

Cette bonté alla jusqu'à m'associer à tous ses grands travaux, et c'est en travaillant à ses côtés que je recevais ces leçons si précieuses, dont je ne perdrai jamais le souvenir.

Oui, cher maître, votre élève vient vous dire pour la dernière fois combien il vous est reconnaissant, et pleurer, avec tous ceux qui vous ont connu et apprécié, l'homme à qui il doit tout ce qu'il sait.

Adieu, cher maître, votre élève reconnaissant conservera toute la vie le souvenir de vos bontés, et fera tous ses efforts pour être digne de vous. Adieu ! Adieu !

II

Depuis plusieurs années (septembre 1847), Théophile Bra habitait Lille ; il y était venu se reposer de cette existence délétère de Paris ; et cependant son habile ciseau ne cessait point son glorieux labeur, et le calme de la vie de province retrempait, pour ainsi dire, son génie mâle et énergique, ainsi que ses derniers travaux l'attestent.

La ville de Douai lui avait prodigué en tous temps des marques multipliées de sincères et vive sympathie, des souvenirs, des médailles, des couronnes ? De loin comme de près, ne l'avait-elle pas suivi toujours avec cet intérêt qu'une ville attache à l'un de ses enfants, qui lui rend en honneurs, en illustration, en gloire, tout ce qu'il reçoit d'elle en affection, en reconnaissance ?

Et un jour Théophile Bra se dit : « Mes écrits,
» mes travaux, mes pensées intimes sur l'art, sur
» l'histoire des monuments de tous les âges, mes

» sculptures, mes dessins, mes collections d'objets
» d'arts, de tableaux, de livres, tout, tout à la ville
» de mon enfance, à la ville de mon cœur, à la
» ville que j'aime ! » — Et bientôt il traduit en actes sa noble et généreuse
résolution.

Ces actes, les voici : ils peignent l'artiste.

Douai, 30 septembre 1851.

A Monsieur le Maire de Douai,

Monsieur le Maire,

Désirant donner un témoignage de mon affection pour ma ville natale et voulant imiter l'exemple de Wicar, de Lille, du peintre Ingres et d'autres artistes, je viens offrir à la ville de Douai le résultat de longues et laborieuses études et différentes sculptures dont je puis disposer, entr'autres :

1° Le modèle en plâtre de la statue du général Négrier avec ses bas-reliefs ; c'est le modèle de la statue en bronze érigée à Lille ;

2° Le groupe original de la Vierge et des Anges, dont un exemplaire à la chapelle de la Vierge, en l'église Saint-Pierre ;

3° Un Christ en marbre, demi-statue, dont la tête seulement est terminée, (actuellement dans l'atelier de M. Fache, à Douai.)

De plus, un ouvrage inédit résumant mes travaux depuis 25 ans, plus particulièrement désigné dans l'acte de donation ci-joint.

Veillez agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

THÉOPHILE BRA, statuaire.

Pardevant M^{es} Adolphe-Hyacinthe-Joseph DELEDICQUE et Jules-Louis-Désiré DESROUSSEAUX, notaires à la résidence de Lille, département du Nord, soussignés,

A comparu

M. Théophile-François-Marcel Bra, sculpteur, chevalier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur, demeurant à Lille ;

Lequel voulant suivre l'exemple de plusieurs artistes qui ont laissé à leur ville natale quelques-uns de leurs ouvrages, a, par les présentes, déclaré faire donation entre vifs à la ville de Douai, ce qui sera ultérieurement accepté conformément à la loi, d'un ouvrage auquel il donne le titre de : Musée de la Paix, ouvrage qui résume les travaux du donateur depuis vingt-cinq ans, et n'a, quant à présent, aucune valeur appréciable à cause de sa nature.

Cet ouvrage, qui a reçu un commencement de publication dans le journal l'Artiste de Lille, se compose d'environ 60 volumes manuscrits et de cartons remplis de dessins originaux faits par le donateur.

Le comparant met pour condition à la donation par lui ci-dessus faite, que l'ouvrage par lui donné restera confié à titre de dépôt, à la Société nationale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, séant en la ville de Douai, et que ce dépôt sera régi par ladite Société comme elle l'entendra, et sans qu'aucune portion puisse en être détournée sous aucun prétexte quelconque ²⁰

.....

Dont acte

Fait et passé à Lille, en l'étude dudit M^e DELEDICQUE, rue du Palais, n° 13, l'an mil huit cent cinquante-et-un, le vingt-trois septembre.

Et, lecture faite, le comparant a signé avec les notaires.

Signé : THÉOPHILE BRA.

Et comme notaires,

JULES DESROUSSEAUX,
Et A. DELEDICQUE.

Enregistré à Lille, le 23 septembre 1851, etc.

Signé : DUHAMEL.

Le conseil municipal réuni en séance le 8 octobre 1851, s'empresse d'accepter, au nom de la ville, cette libéralité ; et M. Emile Leroy, maire,

en informa en ces termes le donateur :

Douai, le 10 octobre 1851.

Le Maire de la ville de Douai, à M. BRA, artiste statuaire.

Monsieur et très honorable concitoyen,

Je viens vous remercier au nom du conseil municipal de votre ville natale et en mon nom personnel, de votre excellente et généreuse pensée. Grâce vous soient rendues ! Il n'en sera pas de vous comme de Jean de Bologne, d'immortelle mémoire. La postérité n'aura pas à déplorer que la ville natale n'ait que le souvenir de l'artiste, sans aucun de ses ouvrages originaux. Nous en aurons de vous de plus d'un genre.

Le conseil municipal, dans sa dernière séance de mercredi 8, m'a chargé de vous écrire qu'il accepte le don et de vous en témoigner toute sa reconnaissance. Ayez la bonté de m'indiquer ce que je dois faire pour prendre possession.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération très distinguée et de ma reconnaissance.

Signé : EMILE LEROY.

Et quelque temps après, Théophile Bra annonçait le premier envoi de ses œuvres :

Lille, le 31 octobre 1851.

Monsieur le Maire,

Le premier envoi de mes œuvres doit avoir lieu aujourd'hui. Il se compose de cinq caisses et d'une croix en bois. Dans les cinq caisses se trouve le groupe de la Vierge et des Anges. Je vous demande seulement de le faire conduire à sa destination. J'irai à Douai assister à son décaissement.

Le Christ en bronze de Valenciennes est de tous mes ouvrages le mieux senti. Douai ne le connaît pas. J'ai le dessein de vous en offrir un exemplaire, et c'est dans la prévision d'acceptation que je fais mettre la croix au chemin de fer.

Je vais écrire à M. le président de la Société centrale et nationale des Sciences, des Arts et de l'Agriculture de Douai pour lui indiquer la nature de l'ouvrage artistique et scientifique qui a employé les vingt-cinq dernières années de ma vie ; puis, j'irai à Douai pour en faire l'exposition et le remettre à qui de droit.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance nouvelle de mon dévouement.

Signé : THÉOPHILE BRA.

L'accusé de réception suivit bientôt l'envoi annoncé.

Douai, le 11 novembre 1851.

Le Maire de la ville de Douai, à M. BRA, statuaire à Lille.

Monsieur,

J'ai reçu le groupe de la statue de la Vierge et des Anges en bon état, sauf quelques fractures aux aîles et aux bras.

La statue du général Négrier paraît avoir séjourné à l'air depuis son dépôt au débarcadère de Lille. Tout ce qui nous est parvenu était contenu dans deux caisses totalement pourries ; aussi les objets qu'elles renfermaient sont-ils considérablement avariés. Dans l'une étaient la tête et les bras et quelques accessoires, le nez manque et la visière du képi est brisée. Dans l'autre caisse se trouvent le corps avec les jambes et les bas-reliefs également fort altérés ; mais le torse n'existe pas ; peut-être occupe-t-il une troisième caisse qui sera restée au débarcadère. Seriez-vous assez obligeant pour prendre la peine d'y passer et me la faire expédier ?

Un conseil sur les réparations à faire me serait extrêmement agréable.

M. Fâche a remis au Musée votre Christ en marbre. Il a encore dans son atelier un Christ en plâtre complet, un bas-relief exécuté à l'occasion du concours pour le fronton de la Magdeleine, objet d'art d'autant plus intéressant pour la ville de Douai, que la postérité pourrait bien juger autrement que nos contemporains.

Enfin, une esquisse d'un ange gardien et peut-être encore quelques autres objets de moindre importance.

Si j'ai bien interprété vos intentions, ces œuvres n'auraient été omises que par oubli dans la nomenclature des dons que vous avez faits.

Si réellement je ne me trompe pas, aussitôt que l'aurai reçu de vous l'autorisation nécessaire, je ferai transporter ces objets au Musée.

Heureuse la ville qui a donné le jour à un artiste éminent doué des sentiments de générosité dont vous êtes animé ! Grâce à vous, mon cher concitoyen, la ville de Douai va posséder dans l'art statuaire un des plus riches Musées de province.

Je vous prie donc de recevoir de nouveau l'expression de ma reconnaissance et d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : PINQUET, adjoint.

A cette lettre, M. Bra fit la réponse suivante :

Lille, le 14 novembre 1851.

Monsieur le Maire,

Je me hâte de répondre à votre lettre du 11 courant, malgré mon grand état de souffrance causée par une irritation d'entrailles déjà ancienne, maladie qui a emporté mon père et qui m'emportera. Il faut bien finir par un coin quelconque du corps.

J'ai été de votre part réclamer la troisième caisse de sculpture du monument du général Négrier. Le bureau a pris note ; et, comme il pensait, d'après le passage de votre lettre, qu'on réclamait des dommages-intérêts, il m'a adressé à M. Aunay, agent commercial de l'administration. Comme je n'ai pas mission ici, je me suis abstenu de voir la personne.

Un mot d'histoire :

Le monument Négrier, élevé par une souscription nationale, n'a qu'un intérêt général, une valeur générale et publique. L'administration le savait ; elle a souscrit ; elle a fait transporter de Paris à Lille, franco, le bronze et son modèle. La commission fut alors en demeure de décider le placement de ce dernier pour Lille ou pour Douai ; car des factieux du plus bas étage

menaçaient de détruire le monument, et il importait de sauver l'original. — Le dépôt m'ayant prévenu d'un an de séjour, j'ai renvoyé à la commission. — La commission s'est dissoute. — Manquant d'atelier, je n'ai pu faire extraire du dépôt. — Le reste, vous le savez. — Si le dépôt, comme cela paraît certain, a expulsé les caisses du magasin couvert, à qui s'en prendre ? à lui-même. Il perd ses droits aux honoraires.

Quant à ma restauration, je ne sais si elle est praticable. Il faut voir.

En ce qui concerne les sculptures laissées chez mon cher élève, M. Fâche, vous avez parfaitement, Monsieur le Maire, interprété mes intentions ; elles sont à vous, au Musée ; il vous suffit de les prendre. Seulement, je dois vous faire remarquer une erreur : l'esquisse du fronton de la Magdeleine n'a point concouru ; cette esquisse a été adoptée pour le fronton postérieur du temple par le ministre de l'intérieur d'alors. J'avais sa parole ; je savais que cet important ouvrage, auquel je devais apporter le résultat de toutes mes études, pouvait de nouveau m'ouvrir les portes de l'Institut, mais.....

.....

Voilà en quelques mots ma rectification. J'irai à Douai expliquer cette haute conception neuve.....

Je termine, Monsieur le Maire, en vous priant de ne pas me remercier. Ce que je fais est naturel, simple et de bon cœur ; je suis plus heureux de vous offrir pour la ville mes pauvres dons que vous de les accepter ²¹.

Agréez mes plus affectueux sentiments de respect.

Signé : THÉOPHILE BRA.

Enfin, un dernier acte réalisant une promesse faite verbalement à l'administration municipale le 20 février 1852.

Je soussigné, Théophile Bra, statuaire à Douai, offre à la ville de Douai à titre d'annexe à ma donation du 23 septembre 1851, une collection d'estampes des monuments historiques de l'art depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours ; plus, les livres qui servent à expliquer lesdits monuments et qui sont déjà déposés aux archives de la ville ²².

Cet acte n'est que l'exécution du don fait verbalement devant l'administration à la date du 20 février dernier.

A Douai, le vingt-cinq juin 1852.

Signé : THÉOPHILE BRA.

III

Ce généreux abandon de Théophile Bra, ce legs magnifique d'un enfant glorieux à sa cité bien-aimée, fut apprécié comme il méritait de l'être et par l'administration municipale et par les compatriotes et concitoyens du donateur. Tous jugèrent qu'à cette pensée de rare désintéressement, il fallait répondre par une autre pensée digne de l'artiste, par une large pensée de légitime gratitude, la seule qui pût convenir à celui qui venait de se montrer envers sa ville natale si noble, si reconnaissant, si dévoué. Lui avait, en cette circonstance, touché le cœur des Douaisiens. Ceux-ci le comprirent : ce fut à son cœur qu'ils s'adressèrent :

Comme on l'a vu, à l'époque de la donation-Bra, les rênes de l'administration municipale étaient remises aux mains de M. Emile Leroy, dont le trop court passage au siège de la mairie a été marqué par une direction aussi sage qu'éclairée. Les premières communications qui lui furent faites à ce sujet le trouvèrent admirablement disposé ; il sentit, en magistrat intelligent, qu'il lui appartenait de se mettre, là aussi, à la tête de la ville de Douai pour rendre à l'artiste don pour don, ou plutôt, ce qui est vrai, cœur pour cœur, reconnaissance pour reconnaissance.

Par son impulsion, une commission d'initiative se forma d'abord avec mission de préparer et élaborer un premier projet. Voulant ensuite grouper autour de lui toutes les forces vitales de la cité, les amis des lettres et des arts, il fit un appel, aussitôt entendu, aux représentants de :

1° La Société nationale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai ;

2° La Société philharmonique ;

3° La commission des écoles académiques municipales ;

4° La commission du Musée ;

5° La Société d'harmonie de l'ex-garde nationale ;

6° La Société douaisienne ;

7° La Société de Sainte-Cécile ;

8° La Société du Cercle douaisien ;

9° La Société du Cercle commercial ;

10° La Société de la Renaissance ;

11° La Société de la Concorde ;

12° La musique des pompiers ;

13° La Société médicale ;

14° Enfin, la Société de Bienfaisance fondée en 1838 par le vénérable M. Wallet, et l'un des plus beaux titres de gloire de sa vie artistique.

A l'aide de ce corps imposant d'auxiliaires, qui lui assurait les idées, les lumières, le concours de tous, l'administration municipale put réaliser le projet de fête qu'elle voulait offrir au statuaire Bra.

Une commission générale fut nommée ; elle se divisa en cinq commissions particulières. Chacune d'elles, ayant des attributions distinctes et déterminées, se mit à l'œuvre avec zèle et persévérance. Les listes de souscriptions ouvertes reçurent un grand nombre d'adhésions. On tenait, et cela se comprend ici, à donner à cette solennité, unique dans les fastes de la ville, un cachet tout particulier : c'était de n'appeler à y participer que des enfants, des talents de la cité. Ainsi, pour le concert au théâtre, compositeurs, concertans d'orchestre, solistes : — pour la décoration de l'Hôtel-de-Ville, artistes, peintres, ornementistes : — pour les dispositions à prendre au Musée, partout se retrouvait la main douaisienne, intelligente et dévouée.

Dès l'origine, M. Pinquet, adjoint de M. le maire, dont la collaboration active et de tout les instants n'a pas plus manqué en cette circonstance qu'en tout autre où se trouvait intéressé l'honneur ou le bien-être de notre ville, M. Pinquet, disons-nous, s'était de son côté, pour la partie instrumentale du concert, assuré le concours de MM. Willent-Bordogni ²³, Adolphe et Jules Hermant, ces anciens élèves de nos écoles académiques, depuis tous trois lauréats du Conservatoire de Paris, passés maîtres, le premier sur le basson, le second sur le violon, le troisième sur la flûte.

Les choses en étaient à ce point, lorsque le 12 février 1852, à M. Emile Leroy succéda, comme maire de la ville de Douai, M. Jules Maurice, qui lui aussi, mû par de bonnes et généreuses pensées, mit à continuer l'œuvre commencée, le même empressement, la même intelligence, le même dévouement qu'y apportait son honorable prédécesseur.

Il restait alors à tenter pour la partie vocale du concert ce que M. Pinquet était heureusement parvenu à faire pour la partie instrumentale, afin de compléter un ensemble de solistes hors ligne. On tenait à rencontrer réunis une voix privilégiée, une voix du ciel, un organe suave et flexible, prodige de vocalise, un talent pur, expressif, sympathique, d'un sentiment vrai, exquis, une délicieuse et fraîche jeune fille, inspirée, à qui la nature dit : « Chante et ravis ceux qui t'entendent. » — Aussitôt à l'esprit de la commission se présenta le nom de M^{elle} Caroline Carton. En effet, M^{elle}

Caroline Carton, élève chérie, qui ne le conçoit de reste ? de M^{me} Cinti-Damoreau, pouvait seule, dans les conditions données, combler la lacune qui se faisait encore remarquer au programme.

Sollicitée au nom de la ville, par M. Maurice, maire, et par M. Pinquet, adjoint, M^{elle} Caroline Carton, avec son cœur généreux de 20 ans, son cœur tout douaisien, consentit à apporter à l'œuvre commune l'appui de son beau et magnifique talent. Elle savait, d'ailleurs, qu'elle devait être aidée dans sa noble tâche par M. Achille Robaut, qui, lui aussi, joint aux qualités brillantes d'un chanteur plein d'élan et de charme, une complaisance facile, un dévouement qui jamais ne s'est démenti, toujours prêt à seconder et servir les bonnes inspirations de ses concitoyens.

Pendant ce temps et sur la demande de M. le maire, le conseil municipal, par une délibération prise à l'unanimité le 21 février 1852, votait une somme de 550 fr., savoir : 500 fr. pour médaille à M. Bra ; 50 fr. pour pose de la première pierre du Musée qui portera son nom.

Avec les éléments que nous venons d'indiquer, les données et les souscriptions recueillies ; le concours, le zèle, l'élan, l'enthousiasme qu'apportèrent les membres des diverses commissions, les artistes, les peintres, masse imposante qui secondait d'une manière si active, si empressée, si louable l'œuvre de reconnaissance douaisienne envers le grand statuaire ; après enfin toutes dispositions prises, on arrêta définitivement, dans une séance générale, le programme résumé suivant, que l'on fit ensuite imprimer et distribuer :

PROGRAMME
DE
LA FÊTE OFFERTE A M. BRA.
9 MARS 1852.
1^{re} PARTIE. — MUSÉE.

A midi et demi, un gage de reconnaissance, consistant dans une médaille en or, sera remis à M. Bra, par l'administration et le conseil municipal, en présence des souscripteurs réunis.

Les musiques de la garde nationale et des pompiers exécuteront des morceaux d'harmonie pendant la cérémonie.

Des cartes d'entrée (couleur jaune), seront adressées aux souscripteurs.

2e PARTIE. — THÉÂTRE.

A six heures et demie précises du soir, concert dans la salle de spectacles par MM. les amateurs et les artistes réunis.

Des cartes (couleur blanche pour les hommes, violet pour les dames) seront délivrées aux souscripteurs ; elles seront personnelles.

3e PARTIE. — RÉCEPTION A L'HOTEL-DE-VILLE

Une demi-heure après le concert, réception dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. La salle sera décorée par MM. les amateurs et artistes peintres.

Des cartes particulières (couleur verte) pour cette fête seront également adressées aux souscripteurs.

Le maire, président de la commission,
JULES MAURICE.

De la mairie partirent alors des lettres, des invitations aux présidents de plusieurs sociétés scientifiques des villes voisines ; à M. Leglay, le savant et l'érudit archiviste du département, membre de l'Institut ; à M. Legrand, avocat, littérateur ; à M. le docteur Bailly ; à M. Leleu père, homme de lettres ; à M. Descat, membre du corps législatif, tous à Lille ; aux notabilités douaisiennes résidant à Paris, à Abbeville, à Arras, entr'autres le vénérable général Delcambre, vicomte de Champvert, maréchal de camp, inspecteur-général d'infanterie en retraite, grand-officier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la couronne de fer ; M. Hippolyte Bis, chef de bureau au ministère des finances, auteur des tragédies d'Attila, de Blanche d'Aquitaine si du poème de Guillaume Tell ; M^{me} Marceline Desbordes-Valmore, dont le nom seul fait l'éloge ; M^{me} Adèle Desloge, sa sœur en poésie ; M. Eloi de Vicq, violoniste supérieur ; M. Théodore Lachez, architecte, etc.

Et le 3 mars 1852, une députation, en tête de laquelle se trouvaient M. le maire, MM. Pinquet et Lequien, ses adjoints, se rendit à la demeure de M. Bra, le priant d'accepter la fête que ses concitoyens lui offraient.

Nous allons maintenant retracer les divers épisodes de cette fête, dire comment son programme a été suivi.

IV

AU MUSÉE.

A l'extérieur de la porte principale du Musée se dessinaient des guirlandes de feuilles de lierre, parsemées de fleurs aux couleurs variées ; à gauche, un écusson : Aux sciences ; à droite, un autre écusson : Aux Beaux-Arts ; à l'entrée, sous la voûte, les statues (à demeure) de St-Pierre, et de St-Paul.

Dans les deux salles du rez-de-chaussée, dépôt ordinaire des tableaux où la solennité avait lieu, étaient exposées quelques autres parties des œuvres de Bra.

Première travée : Deux bas-reliefs d'attributs du socle de la statue du général Négrier (ces bas-reliefs ont été fondus en bronze) ; une esquisse de la statue du docteur Broussais ; idem de Napoléon (esquisse qui a concouru pour la statue en bronze de la place Vendôme) ; une esquisse de buste de jeune fille (M^{lle} Kératry).

Dans l'embrasure de la travée du milieu, le magnifique Christ sur la croix, dans l'attitude et avec l'expression de l'homme-Dieu, au moment où il dit : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ; au pied, le bureau de l'administration municipale ; sur le même fond, le marbre à droite, le plâtre à gauche (modèle) du torse de ce même Christ. De ce point, en face, l'œil admirait l'expressive et belle statue d'Aristodème placée à l'extrémité de la salle d'archéologie.

Aux côtés des fenêtres, les statues d'Ulysse, de la Vierge aux Anges, le bas-relief du concours de Rome (second prix) ; les bustes de Jean-de-Bologne, Pierre de Franqueville (en marbre), Pinel, Broussais, le docteur Dubois, tête d'expression (prix), Guizot, Béclard, de Jouy, Charles X, Louis-Philippe, reine Amélie ; les esquisses de l'Ange Gardien et de Benjamin Constant, posées sur le bas-relief, etc.

Côté latéral des fenêtres, seul, à part, isolé, pour le détacher et le faire mieux saisir dans son gigantesque et philosophique ensemble, le bas-relief-fronton pour la Madeleine.

A gauche, des gradins, des sièges pour recevoir le corps municipal, les invités, les membres de la commission du Musée, les organisateurs de la fête.

Enfin, dans la dernière travée, les musiques de la garde nationale et des pompiers.

Bientôt les souscripteurs envahissent les salles, avides de contempler les œuvres qui y sont exposées, désireux d'assister à la cérémonie qui allait s'accomplir.

A une heure, M. le maire entouré de ses adjoints, de M. le secrétaire en chef de la Mairie, se met au bureau. Comme nous venons de l'indiquer, le corps municipal, les invités, la commission du Musée et les organisateurs de la fête se placent dans l'ordre qui leur est assigné.

Des pièces d'artifice avaient annoncé l'arrivée de M. Bra. Amené dans la voiture de M. Pinquet, adjoint (ce magistrat délégué par M. le maire), M. Bra est reçu à l'entrée de l'établissement par deux de ses commissaires ; ils l'introduisent et l'accompagnent jusqu'au bureau. Sans perdre de leur dignité, ses traits, où se révèle sa riche organisation, trahissent une vive émotion. A son aspect, éclatent à la fois une salve d'applaudissements et les deux musiques réunies. Celles-ci exécutent notre ranz à nous, le ranz douaisien, le vieux chant de nos pères, l'air de Gayant. Jamais il ne fut mieux placé.

M. Jules Maurice, maire, se lève ; et d'une voix fortement accentuée, il adresse alors à M. Bra le discours suivant, aussi purement écrit que noblement pensé :

« Monsieur,

» La ville de Douai vient aujourd'hui, pour la seconde fois, rendre un éclatant hommage à l'artiste éminent qu'elle s'honore de compter au nombre de ses enfants.

» Il y a trente ans, surmontant les obstacles qui hérissent le début de toute carrière, soutenu par cette ardente conviction que le génie seul peut donner, vous vous placiez du premier coup au rang des maîtres, en exécutant cette noble statue d'Aristodème, qui fait le plus bel ornement des

collections douaisiennes. Nous avons tous conservé le souvenir du jour où votre œuvre fut inaugurée dans ce Musée ; vous eûtes alors le double et bien rare bonheur de voir tous vos concitoyens réunis saluer en vous, comme aujourd'hui, le compatriote dont la gloire rejaillissait sur toute la cité, et d'être couronné par votre vénérable aïeul, qui avait été votre premier maître, et qui voyait ses rêves les plus chers accomplis, puisque tout disait qu'un grand artiste était sorti de sa race.

» Depuis lors, monsieur, vous avez marché rapidement dans la carrière ; vous avez écrit votre nom sur les principaux monuments de la capitale : l'église de la Madeleine, l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, le palais de Versailles sont embellis par vos œuvres ; Lille, Valenciennes et bien d'autres villes montrent avec orgueil les produits de votre ciseau ; vous avez, en un mot, conquis par vos travaux et vos succès cette situation si ambitionnée de tous, et si rarement atteinte, où le mérite éminent est incontesté, où la gloire accompagne chaque pas... et c'est lorsque vous étiez naturellement appelé à jouir sur un plus vaste théâtre de ces brillants avantages, que, conduit par un sentiment à la fois empreint d'une exquise modestie et d'un vrai patriotisme, vous revenez sans bruit vivre parmi nous... En apprenant votre retour, tous les cœurs douaisiens se sont émus ; nous vous étions reconnaissants, parce que les séductions de la renommée ne vous avaient pas fait oublier votre ville natale, parce que vous lui apportiez ce reflet d'illustration qui suit partout les grands artistes.

» Mais ce n'était point assez pour vous, monsieur, que de nous donner ce touchant témoignage de fidèle-attachement, vous avez voulu faire plus encore, et par des dons d'une valeur que je n'oserais révéler de crainte d'alarmer votre délicatesse, vous avez enrichi notre Musée qui vous devait déjà tant, et notre Bibliothèque qui, grâce à vous, possédera désormais de nouveaux ouvrages précieux à plus d'un titre, quelques-unes de ces publications si coûteuses qu'on ne les rencontre guère qu'à Paris, et enfin vos manuscrits, fruit de longs travaux, matériaux d'une haute valeur pour servir à l'histoire de l'art par les monuments. En présence de tant de générosité et de désintéressement, vos concitoyens ont senti leur impuissance à vous exprimer dignement leurs sentiments de gratitude. Vous vous êtes montré trop noblement ami de la cité pour que nous puissions espérer vous égaler, et chacun comprend que la reconnaissance sera demain, comme hier, un devoir pour tous.

» D'ailleurs, monsieur, dussiez-vous nous accuser d'égoïsme, je ne dois pas le taire : la ville de Douai compte que vous ferez encore beaucoup pour sa gloire. Un artiste, doué comme vous l'êtes, ne s'aurait songer au repos quand il est encore Plein de force et d'avenir. Vous avez embrassé d'un regard assuré les larges voies ouvertes à la sculpture ; votre génie, se retrempant dans le calme de la retraite que vous vous êtes choisie, trouvera de nouvelles inspirations, que votre habile ciseau saura féconder. Tel est l'espoir qui nous préoccupera tous, lorsque dans un instant nous scellerons avec vous la première pierre d'un musée qui portera votre nom. Ce monument sera consacré à votre gloire future autant qu'à votre gloire acquise. Permettez-moi donc d'espérer, monsieur, que cette solennité ne fait que marquer une nouvelle phase de votre carrière artistique, et qu'un jour encore, lorsque l'heure du repos aura sonné pour vous, la ville de Douai pourra vous remercier d'avoir, par des succès nouveaux, augmenté l'éclat de son nom.

» Toutefois, la pensée de cet avenir que nous entrevoyons pour vous n'enlève rien au prix que nous attachons aux travaux que déjà vous avez accomplis ; c'est à l'homme dont les maîtres de l'art proclament l'incontestable supériorité que nous venons offrir aujourd'hui une cordiale fête de famille. Tout ce que notre ville compte de cœurs d'élite s'est offert pour contribuer à l'éclat de cette journée ; tous ceux de ses enfants qui se sont illustrés dans les arts viennent joindre leur hommage à celui de la cité entière. — Le conseil municipal de Douai, voulant perpétuer la mémoire de cette réunion, a décidé qu'une médaille commémorative vous serait offerte ; je viens vous la présenter en son nom, heureux d'avoir à remplir une aussi agréable mission. Cette médaille n'est qu'un bien simple, bien modeste gage de nos sentiments, mais elle acquerra un grand prix à vos yeux, parce qu'elle sera pour vous et les vôtres un témoignage durable des sympathies de tous les Douaisiens, pour l'artiste dont ils sont fiers, pour le compatriote qu'ils aiment. »

Un murmure flatteur accueille ce discours remarquable. — Ici, les musiques font entendre l'air ancien, cette franche et touchante mélodie, où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? cet air toujours vrai, toujours sympathique, traduisant si bien ce pur et instinctif sentiment de famille, qui fait battre et vivre le cœur. Là encore, il était en situation. — M. le maire

remet ensuite à M. Bra une médaille d'or sur laquelle est gravée cette inscription : « A. M. BRA, statuaire, la ville » de Douai reconnaissante. »

L'émotion de l'artiste augmente ; son œil noir brille d'un vif éclat ; il y a dans la belle pâleur de sa figure le signe visible du trouble qui s'est emparé de lui ; cependant, il relève sa tête intelligente, et fait cette réponse pour ainsi dire improvisée :

« Monsieur le maire et vous tous, mes chers compatriotes,

» Guidés par un sentiment de famille, vous me témoignez de votre estime et de votre affection. — Vous voulez honorer de faibles talents, et signaler quelques offrandes qui seront jugées, par plusieurs indignes de vous et de la ville de Douai que vous représentez en cette circonstance.

» Vous voulez encore ajouter à la considération due aux arts, et augmenter leur éclat. Qu'il me soit permis de dire quelques mots sur le présent et l'avenir de ceux-ci :

» Vous le savez, messieurs, les Beaux-Arts ont aussi leurs vicissitudes, leurs travers et leurs vices. — Nous les avons vus, dans les temps de trouble, quitter les hauteurs du vrai, pour se jeter sans aucune retenue jusqu'à l'extrême frontière du faux, jusqu'à la limite d'un laid idéal, que repoussent également le bon sens et l'esprit de société.

» Ce n'est pas tout :

» Par l'effet d'une ambition déplacée, fiévreuse, l'artiste s'est transformé en homme politique, en homme de parti, oubliant que plus l'art est profond, moins il se précipite vers la tribune aux harangues ; en agissant ainsi il ne s'est point aperçu qu'il éteignait en lui le foyer des plus sublimes inspirations et se préparait des malheurs inévitables.

» Que va-t-il devenir ?

» Sorti des ténèbres de l'art pour l'art, qu'il a cherché à ériger en doctrine, le voilà en proie au mépris universel. — L'histoire, il ne l'a point respectée ; la forme humaine, il l'a torturée, avilie, — elle a pu croire un instant au retour du chaos, et la couleur a partagé ses craintes. — Révolutionnaire aveugle, il flattera la multitude pour s'en faire un marchepied, — son faux génie le pousse à grande vitesse vers le point culminant

d'une ambition insensée ; — il faut qu'il devienne ministre, qu'il enseigne le peuple, lui qui ignore Dieu, le monde, les besoins de notre société... Mais le tonnerre gronde, la foudre éclate, et le malheureux, repoussé de la France, va gémir sur la terre étrangère.

» Triste sort qu'il faut plaindre, cruelle infortune dont il faut avoir pitié !

» Ainsi donc la rénovation de l'art, si audacieusement tentée, ne fut qu'un mensonge, une illusion passionnée, le rêve de la matière qui ne laisse rien après lui.

» Mais, grâce à Dieu, il existe un art durable, puissant et viril, c'est celui que nous servons ; il marche devant Dieu à la lueur de son soleil, il est unitaire et universitaire, il fait que les hommes de savoir et de bonne volonté travaillent à unir les forces intellectuelles et morales, union sans laquelle la société n'a ni paix ni stabilité à attendre.

» Voilà la voie de rénovation ; il n'en existe point d'autre.

» Quand Michel-Ange, placé au sommet de l'unité religieuse, en embrassait l'universalité et la peignait à fresque sous les voûtes du Vatican, on le voyait le scalpel à la main disséquer plus de mille cadavres et conquérir la science des forces qui meuvent le corps de l'homme. Ainsi, sous l'empire de la Foi, il marchait à la science. — En ce temps-là, Platon ressuscitait, et Michel-Ange l'honorait avec prudence, craignant les premiers contacts de la philosophie pour l'homme agreste, mais non pour l'esprit réfléchi.

» Savonarole avait publié des sermons dictés par une violente liberté ; Michel-Ange les tenait sur sa table d'études. Ce grand, ce sublime artiste n'abandonnait point l'unité en allant s'étendre dans l'universalité ; il suivait le chemin d'Homère et de Phidias !

» Voilà notre modèle au XIX^e siècle.

» Depuis Michel-Ange, les sciences, ces miroirs ardents qui reflètent les nombres incorporés par Dieu dans ses créations, ont fait d'immenses progrès. — Quels sont les liens qui les rattachent aux lois de la morale, aux lois de la vie spirituelle ? — Le siècle veut le savoir ; le siècle rapproche dans un conseil suprême de l'enseignement public les facultés divisées pour les initier à se pénétrer mutuellement, à se comprendre, à s'unifier. Eh bien ! l'énergie qui opère cette harmonie a saisi, dès le berceau, un enfant de cette cité ; elle creusera sa tombe. Car le travail de concentration brûle et dévore, comme brûlent les rayons concentrés du soleil. — En effet, que d'idées, que de livres, que de matériaux ! — Que de rapports avec les

esprits éminents de ce temps ne faut-il pas ! — Combien d'expériences, combien de détachements nécessaires, combien de sacrifices et d'abnégation ! Mais enfin la lumière de l'ordre vaut son prix.

» Je me résume, messieurs. Ce marbre blanc que vous déposez sur un sol qui vit naître le germe de nos institutions universitaires, indique que vous voulez agrandir votre Musée, contigu à votre Collège et lui tendant une main amie. Ce projet, à l'aide de la persévérance, aura son exécution dans un temps peu éloigné.

» Chaque ouvrier, dans les vastes chantiers de la vie, reçoit sa tâche avec les moyens de l'accomplir à la sueur de son visage. La ville de Douai a commencé à imprimer aux départements une belle impulsion en faveur des arts ; elle ne délaissera point son ouvrage, j'en suis convaincu ; elle n'encouragera que ce qui mérite de l'être, elle ne donnera son appui qu'aux œuvres du BEAU suggérées par la concorde, la justice, la raison et la paix. Maintenir l'art dans sa vraie voie, dans la voie utile à la société, qui l'oblige à monter, non à descendre, qui étende l'horizon de son esprit plutôt que de le rétrécir, qui la porte à aimer plutôt que de haïr, à pardonner plutôt que de fustiger toujours, voilà la vraie voie de l'art nouveau.

» Maintenant, chers concitoyens, comment puis-je répondre aux douces émotions que j'éprouve en ce jour fortuné ? — Ah ! croyez, je vous prie, à l'effusion de mon âme et à mon dévouement sans bornes pour la gloire de notre aimable cité, qu'il ne faut jamais séparer de la gloire de la France entière. — Vraiment ! si le sort de l'artiste est triste et périlleux durant les mauvais jours de ce siècle, il a parfois aussi ses moments délectables ; ces moments-là, je vous les dois ; il ne s'effaceront jamais. »

Après cette improvisation, on procéda à la consécration de la pierre d'une salle projetée et qui contiendra un jour les œuvres du statuaire Bra. Le morceau de marbre qui doit en rémemorer le souvenir, est apporté par deux élèves des écoles académiques, l'un de l'école de sculpture, l'autre de l'école de dessin-peinture. Ce marbre offert généreusement par M. René Fache, est taillé en angles vifs et creusé de façon à recevoir une boîte. Au côté de champ, on lit ces mots gravés en creux : « Musée-Bra. — 9 mars 1852. »

Une boîte en plomb est sur le bureau. M. le maire y dépose une médaille commémorative en bronze et un parchemin portant cette mention :

« L'an mil huit cent cinquante-deux, le neuf du mois de mars, sous la présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, sous l'administration de Messieurs Jules Maurice, maire de la ville de Douai, Philippe Pinquet et Joseph Lequien, adjoints, en présence de M. Thuillier, sous-préfet, de MM. les membres du Conseil municipal soussignés, de la commission administrative du Musée, présidée par M. Maugin, et d'un grand nombre de citoyens notables et amis des arts, a été consacrée et scellée la première pierre du Musée-Bra, destiné à recevoir les œuvres de ce statuaire douaisien.

» Suivent les signatures. »

La boîte est fermée et placée ensuite par M. Maurice dans le creux de la pierre ; puis, celle-ci est scellée.

Cette dernière opération si simple d'ordinaire, si peu émouvante, acquérait ici un touchant, un immense attrait par la présence même de l'artiste. Il était là — position unique dans l'histoire de l'art — assistant à la consécration d'un marbre inanimé, lui qui le fait vivre ! première assise d'un monument élevé à sa gloire, mais qui ne sera debout sans doute au lieu de son berceau, au lieu où sa tombe sera peut-être, que le jour où il ne restera plus de lui qu'une grande renommée et ses œuvres impérissables. Aussi ce fut un frémissement électrique, un instant solennel pour tous, quand cette blanche et noble main du statuaire prit la spatule que M. le maire lui présentait, et fit couler le plâtre qui s'y trouvait délayé, ferma et scella le couvercle du marbre.

Pendant que se passait tout ceci, les musiques ne cessaient point leurs harmonies ; elles augmentaient encore le charme, l'émotion que chacun éprouvait dans cette saisissante et longue scène muette, remplie d'un vif et puissant intérêt.

M. le secrétaire en chef de la Mairie donna ensuite lecture du procès-verbal de la séance ; et M. Bra fut reconduit aux portes du Musée avec le même cérémonial observé lors de son entrée. De nouvelles pièces d'artifice saluèrent son départ.

Immédiatement, nos musiques se rendirent à la demeure de M. Bra, et lui donnèrent une brillante sérénade.

Et là, se termina la première partie de la fête.

V

AU THÉÂTRE.

Cette simple et touchante cérémonie du Musée avait eu, en quelques heures, du retentissement dans toute la ville. On n'en parlait qu'avec éloge. Le soir, une foule inaccoutumée se rendit au théâtre, où les plus heureuses dispositions étaient prises.

Le programme du concert — outre l'énumération ordinaire des morceaux — reproduisait les paroles de la Cantate douaisienne, écrite spécialement pour cette belle fête.

CANTATE.

Chantez, chantez, Musiciens, Poètes :
De la cité, vous, nobles interprètes,
Réunissez tous les titres épars,
Chantez, chantez, c'est la fête des arts !

I.

DOUAI, — sois fier de ton passé de gloire !
Tu peux compter et BOLOGNE ²⁴ — et REGNARDS ²⁵ —
LESTIBOUDOIS ²⁶ — MERLIN ²⁷ — dont la mémoire,
Flambeau vivant, éclaire nos regards.
Tes forts enfants cherchaient les funérailles
De ces soldats — héros, bravant la mort...
Ils ont brillé dans nos grandes batailles.
CAMBRAI ²⁸, d'Aoust ²⁹ et DURUTTE ³⁰ et SCALFORT ! ³¹.

Chantez, chantez, etc.

II.

Je lis encor dans tes pages d'histoire.
DELCAMBRE ³², AVED ³³, au pinceau gracieux,
TARLIER ³⁴, DESBORDE ³⁵ et LAURENS ³⁶, dont la gloire
A retenu les vers harmonieux.
Pour l'avenir — ô brillante réserve !
Il est des noms, il est plus d'un talent :
Noble cité, déjà l'art te conserve
WILLENT ³⁷ e t Bis ³⁸, VALMORE³⁹, LUCE⁴⁰, HERMANT⁴¹

Chantez, chantez, etc.

III.

Génie ardent, il crée ARISTODÈME :
Penseur chrétien, SAINT PIERRE l'inspira.
L'artiste après se surpasse lui-même.
Heureux Douai, c'est l'un des tiens... c'est BRA ! ⁴²
Tous ses trésors, tendresse sans égale —
Il les rassemble ; et le cœur plein d'émoi,
Bon fils, il dit à sa terre natale :
« Prends tout, ma mère, et souviens-loi de moi !

Chantez, chantez, etc.

L'intérieur de la salle offrait un aspect charmant. Des toilettes variées, fraîches, pleines de distinction, comme celles qu'elles ornaient, brillaient aux loges de la première galerie, au pourtour, aux stalles, au parquet, à l'orchestre qui le continuait, aux troisièmes loges, au parterre. Partout le monde affluait au théâtre. Heureux, ce soir-là, qui parvint à y trouver place !

A six heures et demie, M. Bra arrive ; M. Pinquet ayant été le prendre dans sa voiture, comme le matin pour la solennité du Musée. Cette fois il y était accompagné de M^{lle} Palmire Bra, sa fille, de M^{lle} Caroline Carton et sa famille. M. le maire les reçoit dans la loge de l'administration. L'entrée de M. Bra est accueillie et saluée de nouveau par de chaudes acclamations sympathiques et réitérées.

Jamais soirée musicale n'eut plus d'entrain, plus de charme, plus d'attraits.

On lit dans un journal de Douai, à la date du 15 mars 1852, l'article suivant ; ⁴³

CONCERT DU 9 MARS.

Dire que les noms les plus justement aimés du public figuraient au programme, nommer M^{lle} Caroline Carton, Adolphe Herman, etc., c'est résumer tout l'effet de ce concert qui, à en juger par l'entraînante expansion de l'auditoire, est destiné à laisser de durables souvenirs. Ajoutons, pour être historien véridique, que ce n'était pas là l'auditoire ordinaire, souvent très froid, des concerts à Douai, et que, sur les cinq ou six cents personnes attirées par cette solennité, la moitié au moins était venue avec la ferme volonté d'applaudir chaleureusement ce qui lui semblerait bien, sans se laisser arrêter par aucune autre considération. Cette bienveillante disposition, appréciée et sentie d'instinct dès les premiers moments par les acteurs du concert, a certainement contribué à l'excellente exécution du plus grand nombre des morceaux. Car, il faut bien qu'on le sache, pour produire tout ce qui est en lui, l'artiste a besoin- de se savoir en communication intime avec ceux qui l'écoutent. Le public, par des encouragements donnés à propos, ne fait donc, sans s'en douter, que de l'égoïsme bien entendu, et double son propre plaisir en élevant à leur plus haute puissance les facultés de ceux qui ont pris pour tâche — et elle est souvent bien ingrate — de captiver son attention et son intérêt. Mais trêve aux réflexions. Car l'espace pourrait bien tout-à-l'heure nous manquer.

M^{lle} Carton a chanté comme il y a un an environ, dans une autre réunion également douaisienne dans son but et dans ses éléments, l'air du Pré-aux-Clers, délicieusement accompagné par M. A. Herman, et les variations du Toréador, non moins bien accompagnées par J. Herman. C'est toujours chez M^{lle} Carton la même distinction, la même délicatesse de style, la même limpidité dans les fioritures, la même et incomparable perfection du trille, écueil de tant de cantatrices ; c'est toujours, en un mot, ce talent si naturel, et par là, si séduisant, cette grâce exquise et innée qu'on ne se lasse pas d'admirer.

Avant ces deux morceaux, le duo du Valet-de-Chambre avait été dit avec la plus remarquable entente par M^{lle} Carton et M. Achille Robaut.

Jamais M. Robaut n'avait aussi bien chanté que dans ce concert, jamais il n'avait obtenu un succès plus franc, plus général, mieux mérité, autant par le choix des morceaux que par la manière supérieure et sympathique dont il les a interprétés, par la nette accentuation qui les a fait complètement valoir. M. Robaut avait choisi le Mineur, romance expressive de Paul Herrion, et le Feu de la Saint-Jean, originale et spirituelle composition de Clapisson, auteur pour lequel nous avons toujours éprouvé une affection qu'il ne nous serait pas difficile de justifier par l'analyse de ses œuvres.

M. Robaut n'a pas moins bien réussi comme interprète de la cantate composée, ou, plutôt, improvisée au dernier moment par l'auteur du Maëstro et de l'Elève de Presbourg, M. Luce, en l'honneur de M. Bra. M. Robaut a dû en redire la dernière strophe, à la demande unanime du public ; mais il faut que justice impartiale soit rendue, et, ici, l'auteur des paroles, que tout le monde nomme, que nous seuls, à notre vif regret, ne pouvons nommer, serait en droit de réclamer sa grande part dans le succès de la cantate et surtout de la strophe en question, dictée par le cœur et éloquente comme tout ce qui vient de cette source féconde et inépuisable ⁴⁴

Adolphe Herman..... qu'ajouter à ce que nous avons dit si souvent de l'admirable virtuose et aux détails d'analyse que nous avons consacrés à ce talent hors ligne où l'expression, la sensibilité et la finesse d'exécution, portées à leurs dernières limites, constituent une originalité bien tranchée ? Herman n'a plus de supérieurs, il a peu de rivaux et, à part ses mérites propres et personnels, il aura dans l'avenir, avec ses illustres contemporains Vieux-Temps, Alard, Léonard, la gloire insigne d'avoir dignement

représenté la belle école du violon, qui maintiendra intactes les lois éternelles du goût et du style.

Willent, pour son instrument, ne faillira pas non plus à cette noble mission. Ce culte du style et du goût, il le professe avec non moins de religion. On connaît depuis longtemps sa pureté de son tout exceptionnelle et l'habileté de mécanisme dont il a donné de nouvelles preuves dans ce concert. Il s'y est posé aussi comme compositeur distingué. La scène dramatique dédiée à M. Luce est une œuvre sérieuse, travaillée avec conscience et richement instrumentée. Nous regrettons seulement que l'accompagnement de ce morceau ait autant laissé à désirer.

Les demoiselles de la classe de chant de l'Académie, réunies à un certain nombre d'élèves du cours supérieur de solfège, ont chanté avec ensemble et justesse une mélodie religieuse à trois voix, chœurs et solos, à Marie, de M. Charles Heisser, composée sur de poétiques et expressives paroles de M. A. Deplanck, de Lille, écrivain dont le Libéral du Nord a souvent reproduit des œuvres remarquables par le charme de la pensée et par la correcte élégance de l'exécution. M^{lles} Devienne et Martinache ont fort bien dit les solos qui leur étaient confiés. La composition de M. Heisser, où la mélodie et l'harmonie sont également dignes d'éloges, a fait le plus grand plaisir. Nous en adressons nos félicitations à l'auteur, qui voudra bien aussi en accepter d'autres pour avoir, comme c'est son habitude, tenu le piano avec tact et sûreté dans l'accompagnement des autres morceaux de chant et des solos de violon, la fantaisie sur la Somnambule et cette ravissante et ingénieuse Clochette ⁴⁵.

L'orchestre, plus riche que d'habitude en instruments à cordes, en exceptant, toutefois, les violoncelles qui, par une fâcheuse coïncidence d'indispositions, d'absence et de deuils, étaient en trop petit nombre, l'orchestre a exécuté avec ensemble la jolie ouverture de l'Elève de Presbourg. Dans l'ouverture de Gonzalve de Cordou, il s'est surpassé lui-même, en y déployant au plus haut degré la verve et l'énergie de ses meilleurs jours. Ajoutons que les solos de cor et de clarinette de cette dernière ouverture ont été parfaitement chantés, le premier par M. Noury, le deuxième par M*** ⁴⁶.

Le concert était terminé par le Souvenir des Guides (une journée de chasse dans le Tyrol), pour harmonie militaire, de M. Pierre Lefranc. Cette grande et originale composition, suite de tableaux variés, fait le plus grand honneur à M. Lefranc. On y retrouve ses qualités distinctives : un heureux

sentiment mélodique, une entente parfaite de l'instrumentation spéciale à la musique militaire et une hardiesse, rare dans les effets. C'est la musique de notre ancienne garde nationale qui jouait ce morceau. Elle s'y est montrée avec ses avantages ordinaires et a recueilli de légitimes applaudissements. Nous devons citer, pour les solos, MM. Demouliez, notre excellent ophicléiste, Bécourt, prix de cor du Conservatoire de Paris, A. Dislère, l'habile hautboïste. Si nous commettons quelque omission involontaire, on sait l'empressement que nous mettrons à la réparer.

Les solistes, chanteurs et exécutants qui ont figuré dans le concert dont nous venons de rendre compte avec la ferme intention d'être impartial envers tous, appartiennent à la ville de Douai par leur naissance, un seul excepté, M. Bécourt. Parmi les treize morceaux inscrits au programme, neuf sont signés de noms douaisiens. C'était donc bien là, par ces motifs, par la cause et le but de la fête et, enfin, par le sympathique entraînement qui électrisait le public et par les circonstances accessoires de la réunion, c'était bien là une fête de famille, une véritable exhibition des ressources musicales de la ville de Douai. Mais il ne nous appartient pas d'insister sur ce dernier point, ni de glorifier nous-mêmes, autrement que par l'exposé fidèle, nous l'espérons, que nous venons de donner, la ville à laquelle nous attache, comme à notre ville natale, une longue et heureuse résidence. C'est aux étrangers que nous nous en rapportons. Eux seuls, peut-être, placés à distance et n'ayant à se garder d'aucune exagération, soit d'humilité, soit d'orgueil, peuvent bien juger de la valeur artistique de Douai. Ce que nous pouvons dire, nous, en toute sécurité, et dans les bornes des plus rigoureuses convenances, c'est que plusieurs étrangers, musiciens d'expérience, avec lesquels nous nous sommes entretenu dans la salle de réception de la Mairie, nous ont cordialement et franchement témoigné la vive satisfaction qu'ils remportaient de cette soirée, dont l'ordre et l'organisation matérielle, dûs à la commission administrative de la fête, avaient augmenté, dans une immense proportion, l'effet général.

Charles CHOULET.

RÉCEPTION A L'HOTEL-DE-VILLE.

Cette nuit du 9 mars, nuit belle après un jour froid, mais clair et radieux de soleil, une illumination, partant des croisées dans la cour de la mairie, venait empourprer encore de sa brillante clarté le monument de l'antique siège échevinal.

Ainsi, en sortant du théâtre pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, de la rue du Mont-de-Piété, on voyait s'élever, svelte et élancée, la flèche du vieux clocher communal, flanqué de ses quatre petites tourelles et surmonté de son fort et massif lion de cuivre, qui rappelle incessamment à la pensée l'énergique et fière dénomination d'autrefois : Flandre au Lion !

En pénétrant dans la grande salle de la Mairie, l'œil recevait une riche et éblouissante lumière. Vingt lustres, tous se reliant par de longues et fraîches guirlandes, et portant sur leurs pitons trois cents bougies, éclairaient la belle décoration de nos artistes peintres.

Dans la niche, milieu du fond de la salle, on remarquait une statue allégorique représentant la Ville de Douai, entourée de ses attributs : — la fonderie, l'arsenal, ses forces militaires — les beaux arts, les sciences, l'université, la magistrature, ses forces morales. La ville, énergiquement assise sur un bastion en forme de socle, tenant de la main gauche ses tablettes historiques où, à la suite du nom de Jean de Bologne, elle vient de buriner cet autre nom glorieux, qu'elle indique du doigt — Bra.

A droite et à gauche, des statues-grisailles rappelant deux œuvres, dans des genres différents, de notre statuaire : Aristodème pour le style antique ; — Le Sire de Joinville pour l'art et la physionomie du moyen-âge.

Sur les appuis des fenêtres, côté de la rue de la Mairie, partout des arbustes ; — aux intervalles de ces fenêtres, des rinceaux se succédant, entourant toute la salle et alternés d'écussons aux armes de Douai, garnis de guirlandes, d'ornements, de fleurs. Ces rinceaux coloriés ayant chacun une inscription désignant le nom de quelques autres œuvres principales de Bra : — Ulysse, Benjamin Constant, Sainte-Amélie, maréchal Mortier, Saint-Marc, Broussais, le Régent, Ange Gardien, général Négrier, Saint-Paul, Saint-Pierre, Vierge aux Anges.

En face du fond principal, à la partie construite pour recevoir l'orchestre des bals, partie élevée de trois mètres cinquante centimètres du sol, une immense et brillante corbeille où étaient accumulés les plus précieux arbustes empruntés aux serres, aux jardins de la Société d'Agriculture et

mis libéralement et généreusement par cette Société à la disposition de la commission. Au milieu, se détachant, haut et fier, le buste colossal de Jean-de-Bologne, sorti vivant et animé du ciseau de Bra, marbre imposant qui, de son parterre de fleurs, parfumant et embaumant de leurs douces et suaves odeurs la salle entière, semblait dominer toute cette délicieuse décoration, ce grandiose et magnifique tableau ⁴⁷.

Cette réception de l'Hôtel-de-Ville, où l'antique hospitalité douaisienne se multiplia, fut belle et digne. Là encore, une foule compacte se pressait. M. Bra y était l'objet de soins et de prévenances. Tous lui faisaient un accueil cordial, sympathique, tout d'élan et de cœur. Il y répondait de même. Chacun le félicitait, s'entretenant tour-à-tour avec lui d'art, de littérature, de sciences ⁴⁸, de la cérémonie du Musée, du charmant et splendide concert que l'on venait d'entendre. De toutes parts lui arrivaient des paroles, des sourires flatteurs ; le plaisir et la bienveillance rayonnaient sur toutes les figures. Et, comme dans les réunions de ce genre, et particulièrement selon la vieille accoutumance de notre bonne Flandre, des rafraîchissements circulaient au milieu de ce mouvement, de cette action, de tout ce monde heureux.

Enfin, à deux heures du matin, le 10 mars, on quittait, à regret toutefois, la salle de la Mairie, emportant, plein le cœur, de bonnes et douces émotions ; plein l'esprit, de beaux et touchants souvenirs ; et, comme dit le poète :

« C'est du soleil pour nos vieux ans ! »

LÉON NUTLY.

VII

FUNÉRAILLES DE BRA

— 6 MAI 1863 —

Nous, Maire de la ville de Douai, chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

Considérant que les honneurs rendus à la mémoire d'un artiste distingué par la ville qui l'a vu naître, ne sont pas seulement un acte de justice, mais peuvent être la semence féconde d'une glorieuse émulation ;

Considérant qu'il appartient notamment à la ville de Douai, où le culte des arts est traditionnel et séculaire, de donner ce bon exemple ;

Considérant que Théophile BRA, membre de la Légion-d'Honneur, auteur d'un grand nombre d'œuvres d'art remarquables, a illustré sa cité natale par l'éclat de son génie, rehaussé d'un désintéressement qui ne s'est jamais démenti ;

Nous inspirant, d'ailleurs, des sentiments bien connus du conseil municipal et de la ville entière,.

ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. — Les funérailles de Théophile BRA auront lieu le mardi 5 mai, à onze heures et demie précises, aux frais de la ville de Douai, et des honneurs publics seront rendus à sa mémoire.

ART. 2. — La levée de la dépouille mortelle de l'illustre artiste aura lieu à l'Hôtel-Dieu, où il est mort dans une chambre du service privé mis à sa disposition, suivant son désir.

MM. les administrateurs des hospices sont invités à vouloir bien désigner un groupe de pensionnaires des deux sexes pour accompagner le corbillard.

La grosse cloche du Beffroi annoncera le départ du cortège et son passage sur la place d'Armes, au retour de l'église.

ART. 3. — Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jacques, paroisse du défunt ; le clergé des trois paroisses est invité à vouloir bien y assister.

ART. 4. — En dehors des honneurs militaires qui seront rendus au défunt par la garnison, sur l'invitation de M. le colonel commandant la place, un détachement du bataillon de sapeurs-pompiers assistera aux Convoi et Funérailles, sous le commandement du chef de bataillon, un crêpe au drapeau.

ART. 5. — Le deuil sera conduit par le Maire et par M. le Président de la commission générale du Musée, qui en sera prié officiellement.

ART. 6. — Il sera proposé au Conseil municipal de voter un crédit pour ériger, au cimetière communal, un marbre funéraire destiné à perpétuer le souvenir populaire de Théophile BRA et la reconnaissance de ses concitoyens.

Fait à Paris, en session législative, le 2 mai 1863.

Le Maire,

E. CHOQUE.

Cet arrêté municipal — traduisant si bien le sentiment public — fut ponctuellement suivi.

Pendant le trajet de l'église Saint-Jacques à la porte Notre-Dame, la musique de la ville, réunie spontanément, faisait entendre son chant funèbre, la marche si poétiquement douloureuse de Jean-Baptiste Marchand, marche adoptée, depuis 1799, pour les grandes funérailles douaisiennes. A l'église Saint-Jacques, la Société chorale de Sainte-Cécile interpréta divers morceaux de musique sacrée.

Le service funèbre célébré, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, en traversant les rues Saint-Julien, du Pont-du-Rivage, du Clocher Saint-Pierre, Saint-Christophe, de Bellain, Grande-Place. Du Beffroi de la ville, la grosse cloche jetait toujours ses sons lugubres, sa voix lente et plaintive. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dumon, président de chambre à la Cour impériale ⁴⁹, vice-président de l'administration des hospices ; — Cahier, conseiller à la Cour impériale, vice-président de la Société d'Agriculture, de Sciences et d'Arts ; — Fâche, professeur à l'école de Valenciennes ; — Potier, professeur à l'école de modelure de Douai. — Les fils de M. Bra — Théophile et Ulric — le premier, avocat à la Cour impériale de Paris ; le second, lieutenant de chasseurs, étaient accompagnés par M. Emmanuel Choque, maire de la ville, et par M. le Président de la commission du Musée.

Au cimetière, après les dernières prières du prêtre, le discours si bien écrit et si bien pensé de M. Asselin, le détachement de chasseurs de la garnison, qui suivait les restes du légionnaire Théophile Bra, lui rendit les honneurs militaires ; et puis, la foule s'écoula triste et recueillie.

LÉON NUTLY.

FIN.

1 Galerie Douaisienne ou Biographie des hommes remarquable, de la ville de Douai, par H. Duthillœul.

2 Il nous a été impossible de retrouver la date et l'acte du décès. Il est présumable que Philippe Bra aura été inhumé dans le cimetière du couvent ; mention de cette inhumation aura été faite sur le registre à ce destiné, ainsi que nous l'avons vu pour d'autres communautés. Ce registre a été perdu. — Mais, à la date du 26 février 1760, sur les registres de la paroisse St-Pierre, est constaté le décès de Jean Baptiste, âgé de 18 ans, fils de Philippe et de feu (sic) Marie-Louise-Savenet. Les termes de cette mention impliquent que Philippe à cette date était encore vivant.

3 Il y a tout lieu de penser que Philippe n'a pas été étranger aux travaux de sculpture du Palais-de-Justice, lorsque ce refuge des moines de Marchiennes fut complètement approprié au service du Parlement, et que François-Joseph est l'auteur de la plus grande partie des charmantes décorations qui embellissent encore au rez-de-chaussée la salle du conseil de la 2^e chambre criminelle, et au premier étage le cabinet de M. le premier Président.

4 Il remporte à l'âge de 12 ans le premier accessit de l'ornement (12 juillet 1784), à 14 ans (12 juillet 1786) la seconde médaille de la troisième classe de dessin, en même temps et le même jour le premier accessit de l'ornement dans la classe de de dessin. L'année suivante (11 juillet 1787), il obtient la première médaille dans la classe de l'ornement, le second accessit de la seconde classe de dessin, une médaille d'encouragement pour la modelure. En 1788, ses progrès continuant, il arrive aux mêmes succès : mention honorable dans la classe de l'ornement, avec éloge particulier de ses dessins, premier accessit dans la classe de dessin d'après nature, deuxième médaille dans la classe de modelure. Il lui est décerné (9 juillet) avec applaudissements la seconde médaille de la classe de modelure.

5 Les travaux exécutés au Louvre depuis la rédaction et la publication de cette notice, la destruction du magnifique escalier, chef-d'œuvre de Percier et Fontaine, ont fait disparaître le cartouche et le bas-relief dont la description donnée ici conservera heureusement le souvenir (Note de 1863).

6 V. maintenant (1863) cette charmante étude parmi les objets d'art donnés à la ville de Douai par Théophile Bra.

7 Expressions de M. Bra.

8 Lorsqu'Alexandre eut gagné la bataille d'Arbelles, Agis excita plusieurs états de la Grèce à secouer le joug des Macédoniens, et il leva une armée. Attaqué par Antipater, qui commandait une armée deux fois plus nombreuse, Agis ne refusa point la bataille. Elle fut sanglante. Les Lacédémoniens, auxquels leur roi donnait l'exemple du courage, disputèrent longtemps la victoire ; cependant elle leur échappa. Agis, grièvement blessé, était emmené par ses soldats ; mais dès qu'il s'aperçut qu'ils couraient le risque d'être enveloppés, il leur ordonna d'abandonner leur roi mourant et de conserver leurs jours pour la défense de leur pays. Quoique seul et ne se soutenant plus que sur ses genoux, il combattit encore et tua plusieurs des assaillants, jusqu'à ce qu'enfin un dard lancé de loin lui eut percé la poitrine. « Alors, » disait la partie du programme qui expliquait le

moment du sujet, « retirant le dard de la plaie, il pencha sa tête
» défaillante, s'appuya sur son bouclier, et perdant la vie avec
» son sang, il expira sur ses armes. »

9 Le sujet du Concours était l'exil de Cléombrote. « Cléombrote, gendre de Léonidas, roi de Sparte, s'était emparé de la royauté. Léonidas étant rentré dans Sparte, Cléombrote se réfugia dans le temple de Neptune. Léonidas, accompagné d'amis et de soldats, le suivit dans cet asile, résolu de le faire mourir ; mais Chélonis, femme de Cléombrote et fille de Léonidas, intercédait pour son époux. Elle l'avait auparavant quitté, lorsqu'il s'était emparé de la royauté, pour se joindre à Léonidas, parce qu'elle pensait que Cléombrote commettait une injustice. Elle avait été suppliante et avait porté le deuil tant que son père avait été exilé ; mais comme la fortune avait changé, elle vint trouver son mari et parut dans le même habit de suppliante auprès de Léonidas ; elle tenait Cléombrote embrassé avec le bras droit, et de l'autre elle embrassait ses deux enfants. Les assistants fondaient, en larmes : tous ils étaient touchés de la vertu et de la tendresse de Chélonis, qui, tenant un pan de son voile et montrant ses cheveux en désordre et sans ornements, adressait la parole à son père. » Léonidas, à la seule prière de sa fille, changea la peine de mort qu'il avait prononcée contre son gendre en celle de l'exil. « Ce prince n'était pas le Léonidas à qui Xercès offrit l'empire de la Grèce s'il voulait traiter avec lui, et qui lui répondit : « J'aime mieux mourir pour ma patrie que d'y régner injustement, » et qui

s'acquit une gloire immortelle en défendant avec trois cents Spartiates le passage des Thermopyles contre l'armée de Xercès, dix mille fois plus nombreuse. » Le Léonidas dont parle le programme ne ressemblait à celui-ci que par le nom. Le vertueux Agis, roi de Sparte en même temps que lui, avait entrepris de faire revivre dans toute leur pureté les lois de Lycurgue. Des hommes, qu'une longue habitude du luxe avait corrompus, s'élevèrent contre une réforme qu'ils appelaient innovation. Léonidas combattit ce projet, digne d'un spartiate. Un éphore accusa Léonidas d'avoir violé les lois. Il n'osa comparaître, et ce fut alors que l'on donna la royauté à Cléombrote, son gendre, qui seconda les vertueux projets d'Agis. L'action qu'indique le programme du concours se passe dans le temps où, Agis ayant été obligé d'aller combattre les ennemis de la patrie, Léonidas, rappelé par les ennemis de la réforme et rétabli par les véritables factieux, poursuit Cléombrote jusqu'aux pieds des autels de Neptune où il s'était réfugié. La fureur triomphante de Léonidas, l'héroïque douleur de Cléombrote, l'admirable vertu de Chélonis, voilà les sentiments, les passions, dont les élèves avaient à animer les figures principales. »

10 Le bas-relief et la figure qui remportèrent ces prix ont été donnés par l'auteur à sa ville natale, qui en a enrichi son Musée.

11 Plouvain, Souvenirs à l'usage des habitants de Douai, p. 665-666.

12 Ou plutôt Jehan Boulongne, né à Douai en 1524, mort à Florence le 14 août 1608.

13 Suite des Souvenirs de M. Plouvain, page 8.

14 V. registre aux arrêtés de la ville de Douai, 23, 24, et 25 août 1822. — Echo du Nord, 28 août 1822.

15 Exécutée en marbre d'après les ordres du ministre de la maison du roi (22 juillet 1822), cette statue a été placée dans le jardin du palais royal. Voici comment l'apprécie un juge dont la compétence est hors de toute discussion. « Le patriotisme commence au foyer domestique : c'est là son berceau, c'est là où il grandit ; plus il s'en éloigne et plus il perd de sa force..... Eloigné de son pays par la guerre des Confédérés, retenu pendant dix ans sous les murs de Pergame, errant pendant dix autres années sur des mers orageuses, en butte à des ennemis présents ou cachés, accueilli par deux nymphes d'une jeunesse immortelle qui le sauvent d'un double

nauffrage, mais dont les charmes ne peuvent le retenir, admis à l'hospitalité du roi des Phéniciens, Ulysse porte avec lui l'esprit de famille. Son épouse, son fils, son vieux père, le pasteur de ses troupeaux, sa nourrice Euryclée, ses valets de ferme et jusqu' à son chien, auquel il ne reste plus que la force de venir expirer à ses pieds, tout cela, après avoir été l'objet constant de ses regrets, l'émeut, l'attendrit, et l'enlève au sentiment de ses peines, etc. Ce n'est plus un roi, ce n'est plus un guerrier qu'Homère se contente d'offrir à nos regards ; c'est l'homme même avec toutes les affections de son cœur, avec toutes ses sympathies, qu'il appelle en notre présence, car à cet homme, après de longues vicissitudes, il faut, non de la gloire, non des richesses, mais la simple vue de la fumée qui, s'élevant entre les arbres du foyer de son palais rustique, ondule dans les airs : il lui faut l'àpre rocher de sa pauvre Ithaque. » Dans le jardin du Palais-Royal, il existe une statue, qui sous ce rapport nous paraît bien digne d'attention. En l'asseyant sur un rocher, au pied duquel le flot de la mer vient mourir, en lui donnant ce front pensif, ce regard qui semble plonger dans la profondeur d'un horizon sans bornes et y chercher quelque chose, en déprimant ces lèvres soucieuses sous l'impression de souvenirs doux et tristes, en laissant tomber ce bras le long du torse avec un abandon qui ne provient pas de lassitude, oui, l'artiste est bien entré dans la pensée du poète. L'auteur de cette œuvre trop peu remarquée, M. Bra, nous a donné le véritable Ulysse dans l'île de Calypso, l'Ulysse en proie au mal de nostalgie, poursuivant de ses regrets la patrie absente, et chez lequel se réveille l'esprit de famille avec toutes ses délices et toutes ses douleurs. = KÉRATRY, études morales. — L'esprit de famille. — Musée des Familles, 1848, 15^e vol., p-143,

16 Journal de Paris du 28 septembre 1823.

17 Une publication du temps a donné un dessin au trait de cette statue. Nous sommes d'autant plus heureux d'en pouvoir placer ici une reproduction, que c'est le seul vestige qui soit resté d'une œuvre fort remarquée à l'époque de son apparition.

18 Dans le compte-rendu des travaux accomplis de juillet 1756 à septembre 1761, pour la construction de l'Hospice-Général à Douai, on lit : « Le huit juillet 1759, payé à Phi-

» lippe Bras (sic), sculpteur, comme acompte pour avoir fait

» les armes du Roy et de la ville dans le tympan de la cour

» principale, la somme de 80 florins. » « Le 5 août suivant, au même, pour solde de ce travail,

» 80 florins. » Ces armes ont été enlevées en 1792 ou 1793, et, en 1856, remplacées par une inscription qui rappelle la date de la pose de la première pierre de cette vaste construction, à savoir le 22 juillet 1756. Ainsi, à soixante-seize ans d'intervalle, le bisaïeul et l'arrière-petit-fils ont contribué à l'embellissement du même édifice ; Philippe Bra, par l'œuvre exécuté en 1759, Théophile Bra, en 1835, par ce grand bas-relief, qui, vingt-sept ans plus tard, gravement endommagé par les outrages du temps, a été, en 1862, admirablement réparé par la propre main de son auteur.

19 V. journal l'Indépendant du 12 juin 1862.

20 Ici, M. Bra s'est montré plus prévoyant que Wicar qui, dans le principe, avait légué sa collection de dessins réunis dans le musée qui porte son nom à Lille, à la Société des Sciences de cette ville, société qui peut se dissoudre. C'est à la ville de Douai que notre statuaire a donné son Musée de la Paix comme toutes ses autres collections.

21 L'âme et le cœur de l'artiste se reflètent dans ces touchantes et dernières lignes.

22 Cette précieuse collection a été exposée en, partie (mai et juin 1852) dans la vaste salle de l'établissement du Jardin du Nord, rue de Paris, à Douai.

23 Depuis, le 11 mai 1852, la mort a frappé M. Willent-Bordogni, que la ville de Douai pleure et regrette comme l'une de ses gloires musicales les plus brillantes. Il a, le grand et malheureux artiste, soupiré le Chant du Cygne à notre concert du 9 mars !

24 Statuaire, né en 1524, mort le 14 août 1608.

25 Musiciens-compositeur, les frères Regnard, nés au 16^e siècle.

26 Botaniste, né le 30 janvier 1715, mort le 20 mars 1801.

27 Jurisconsulte, né à Arleux (près Douai), le 30 octobre 1754, mort le 26 décembre 1838.

28 Général de brigade, né le 8 avril 1762.

29 Général, né à Cuincy (près Douai), le 27 février 1763, mort le 9 juillet 1794,

30 Comte de l'Empire, lieutenant-général, né le 13 juillet 1767, mort à Ipres.

31 Baron de l'Empire, maréchal de camp de cavalerie, né le 16 février 1852, mort le 8 novembre 1833.

32 Premier basson de la chapelle du roi, né le 24 avril 1762.

33 Peintre, né le 12 janvier 1702.

34 Violoncelliste, né le 30 janvier 1797, mort le 19 octobre 1825.

35 Peintre, né le 1^{er} février 1761, mort en 1827.

36 L'Abbé, écrivain et poète, né le 27 mars 1719.

37 Né le 7 décembre 1809.

38 Né le 29 août 1789.

39 Mme Desbordes-Valmore. née le 20 juin 1786.

40 Né le 1^{er} décembre 1781.

41 Adolphe-Joseph, né à Douai, le 8 novembre 1822.

42 Théophile-François-Marcel, né le 23 juin 1797.

43 Les quelques notes mises au cours de cet article, nous appartiennent en propre.

44 Le nom de Bra encadré dans cette strophe, en fit surtout le succès. Ce nom excita de frénétiques applaudissements. Le statuaire ne put alors contenir ses larmes ; douces larmes ! qui tombaient sur le cœur de chaque auditeur et redoublaient encore l'enthousiasme général pour celui qui les répandait.

45 Le chœur à Marie, dirigé par M. Choulet, avait été monté par lui avec un soin extrême et une remarquable observation des nuances.

46 Les deux morceaux, l'ouverture de l'Elève de Presbourg et la Cantate à orchestre, étaient conduits par M. Luce, surnommé depuis longtemps

l'Habeneck du Nord. Pour la cinquième fois on exécutait, dans nos concerts, l'ouverture de Gonzalve de Cordoue, de M. Choulet ; l'auteur la dirigeait lui-même.

47 Quelques jours après, tout le public fut admis à visiter la salle où se trouvait cette brillante décoration, éclairée comme la grande soirée de réception. La ville entière s'y porta.

48 La conversation de M. Bra est riche d'érudition ; elle abonde en pensées, en aperçus neufs et hardis sur l'art statuaire. Certes, le Poussin lui aurait adressé aussi ce qu'il écrivait en 1665, dans un langage pittoresque, à l'auteur de la Parfaite Idée sur la peinture : « Je vois fort bien que vous savez » moucher la lampe, mais encore y verser de bonne huile. »

49 Depuis, premier Président.

Famille Bra, notice historique sur une famille d'artistes douaisiens, par M. A. Cahier,...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6572525h>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr